

Gaïa Développement

133 chemin des Gerles

69380 Saint Jean des Vignes - FRANCE

Tél. : +33 (0)6 09 65 28 86



Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger)

EVALUATION EXTERNE FINALE

Commanditée par la Croix Rouge de Belgique

Contact : Solène BLANCHERE - solene.blanchere@croix-rouge.be**Avec le soutien financier de :**

ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

Affaires étrangères,**Commerce extérieur et****Coopération au Développement****Hamidou GUERO****Marc DEMBELE****Anne BOUTIN****RAPPORT FINAL****Novembre 2017****Contacts :**

France : Anne BOUTIN

Niger : Hamidou GUERO

societe.gaia@gmail.comhguero2002@yahoo.fr

Sommaire

SIGLES ET ACRONYMES	3
I. RESUME.....	4
II. PRESENTATION DE L’EVALUATION	8
2.1. JUSTIFICATION DE L’EVALUATION	8
2.2. METHODOLOGIE : ORGANISATION DE L’EVALUATION EN 3 PHASES	8
2.1. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION	9
III. LE PROJET A EVALUER ET SON CONTEXTE	11
3.1. PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE	11
3.1.1 <i>Contexte général du Niger.....</i>	11
3.1.2 <i>Les enjeux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....</i>	11
3.2. LE PROJET « RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE, NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DES COMMUNAUTES DES COMMUNES DE GOURE ET DE KELLE »	11
IV. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROJET	14
4.1. PERTINENCE	14
4.1.1 <i>Le projet est-il justifié au regard de la situation locale ?.....</i>	14
4.2. COMPLEMENTARITE - COHERENCE	16
4.2.1. <i>Cohérence externe : absence de contradiction au niveau de la stratégie</i>	16
4.2.2. <i>Cohérence interne : absence de contradictions au niveau de la stratégie des méthodes et de l’enchaînement des activités</i>	19
4.3. EFFICACITE	21
4.3.1. <i>Le projet a-t-il permis d’atteindre le résultat 1 : « Disponibilité et accès amélioré aux céréales, produits maraîchers et petit élevage »</i>	21
4.3.2. <i>Le projet a-t-il permis d’atteindre le résultat 2 : « Les pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l’eau potable, l’hygiène et l’assainissement sont améliorées »</i>	23
4.3.3. <i>Le projet a-t-il permis d’atteindre le résultat 3 : « La capacité d’adaptation aux changements climatiques des villages ciblés est augmentée ».....</i>	25
4.4. EFFICIENCE	27
4.4.1. <i>La conception du projet, son dispositif et sa gouvernance sont-ils efficaces ?.....</i>	27
4.4.2. <i>Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?</i>	28
4.4.3. <i>En quoi les risques et hypothèses peuvent-ils affecter la réussite du projet ?</i>	29
4.5. IMPACT.....	31
4.5.1. <i>Les activités mises en œuvre ont-elles permis de produire les résultats et progrès escomptés ?</i>	31
4.5.2. <i>Les activités du projet ont-elles permis de protéger l’environnement et de lutter contre les risques liés aux changements climatiques ?</i>	32
4.5.3. <i>Les activités du projet ont-elles permis d’impacter l’égalité des genres ?.....</i>	33
4.5.4. <i>D’autres impacts sont -ils perceptibles ?.....</i>	34
4.6. DURABILITE	35
4.6.1. <i>Les résultats et impacts sont-ils viables ?.....</i>	35
4.7. LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET	36
4.7.1. <i>Synthèse de la performance globale du projet</i>	36
4.7.2. <i>Synthèse des forces et faiblesses du projet.....</i>	37
V. RECOMMANDATIONS	38
VI. ANNEXES	41
ANNEXE 1 - TDR DE L’EVALUATION.....	42
ANNEXE 2 – PROGRAMME DE LA MISSION TERRAIN	50
ANNEXE 3 –LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....	51
ANNEXE 4 – LISTE DES DOCUMENTS EXPLOITES.....	55

SIGLES ET ACRONYMES

AEP :	Adduction d'Eau Potable
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
APV :	Auxiliaire Para Vétérinaire
ASC :	Agent de Santé Communautaire
BAB :	Banque Aliment Bétail
BC :	Banque céréalière
BIA :	Banque d'Intrants Agricoles
CAP :	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CC2 :	Crises Complexes 2
CES/DRS	Conservation des Eau du Sol/Défense et Restauration des Sols
CFW :	Cash For Works
CGPE :	Comité de Gestion de Point d'Eau
COGES :	Comité de Gestion
CPN :	Consultations Pré Natales
CRB :	Croix Rouge Belge
CR-CRN :	Comité Régional Croix Rouge Nigérienne
CRI :	Croix Rouge Irlandaise
CRN :	Croix Rouge Nigérienne
CSR-CRN :	Comité Sous Régional Croix Rouge Nigérienne
CSR-PGCCA :	Comité Sous Régional de Prévention et Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires
DDE :	Direction Départementale de l'Elevage
DG ECHO :	Direction générale European Commission Humanitarian Office
DGD :	Direction Générale du Développement belge
EC :	Concentré Emulsionnable
HEA :	Household Economy Approach (Analyse de l'économie des ménages)
HIMO :	Haute Intensité de Main d'œuvre
I3N :	Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens »
MAEP :	Mini Adduction d'Eau Potable
OCHA :	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (bureau de coordination des affaires humanitaires)
OS :	Objectif Spécifique
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PDC :	Plan de Développement Communal
PDES :	Plan de Développement Economique et Social du Niger
PIP :	Programme d'Intervention Prioritaire
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA :	Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SPO :	Sous-Programme Opérationnel
STD :	Services Techniques Déconcentrés
ULV :	Ultra Low Volume

I. RESUME

LE PROGRAMME A EVALUER

Présent dans la Région de Zinder depuis 2012 (2008 pour la Croix Rouge Irlandaise), le Consortium Croix Rouge Belge, Croix Rouge irlandaise a déjà conduit un projet de résilience communautaire dans les départements de Tanout et Belbedji.

Grace aux leçons apprises de cette intervention, mises en exergues dans le cadre d'une évaluation externe, le Consortium a élaboré et mis en œuvre un nouveau projet « de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés du département de Gouré », structuré de la façon suivante¹ :

- **Objectif principal** : Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés dans les communes de Gouré et Kellé (département de Gouré, région de Zinder).
- **Objectif spécifique** : Répondre aux besoins les plus urgents de la population de 15 villages de Gouré et Kellé en termes d'accès à l'alimentation et à la santé.
- **Résultats** :
 - o R1 - Disponibilité et accès amélioré aux céréales, produits maraîchers et petit élevage ;
 - o R2 - Les pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont améliorées ;
 - o R3 - La capacité d'adaptation aux changements climatiques des villages ciblés est augmentée.
- **Bénéficiaires directs** : 9.915 habitants (soit environ 1.416 ménages) répartis dans 15 villages situés dans les communes de Gouré et de Kellé.
- **Budget** : 1 247 067 €
- **Période de mise en œuvre** : 2015 – 2017

L'EVALUATION

L'évaluation vise à fournir au Consortium Croix Rouge de Belgique – Croix Rouge irlandaise, ainsi qu'aux différentes parties prenantes du projet une analyse indépendante et rigoureuse sur la performance du projet.

Celle-ci a été étudiée et analysée à partir des critères de pertinence, complémentarité / cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité (viabilité).

Des critères transversaux tels que la réduction des risques liés aux changements climatiques, l'égalité de genres et la préservation des ressources naturelles ont également été pris en compte.

LA PERFORMANCE DU PROGRAMME

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'analyse et du jugement porté par les évaluateurs, pour chacun des critères retenus.

PERTINENCE
<p>Le projet est justifié au regard de contexte de mise en œuvre. Il répond aux attentes des bénéficiaires qui y adhèrent aisément et pleinement car ils s'y trouvent impliqués dès sa phase de conception.</p> <p>Les activités réalisées dans le cadre du projet sont jugées pertinentes et les procédés techniques utilisés sont reconnus par l'Etat du Niger.</p> <p>Cependant, des efforts doivent être faits pour améliorer la gestion des activités dans le cadre communautaire afin de permettre une appropriation locale du projet et d'en améliorer les conditions de durabilité.</p>
COHERENCE EXTERNE
<p>Le projet CC2 est en phase avec les politiques et priorités stratégiques en vigueur au Niger au moment de son élaboration en 2015, notamment l'initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA 2011-2015), la stratégie de développement durable de l'élevage et les PDC des deux communes d'intervention.</p> <p>Par ailleurs, le projet s'insère dans le contexte national de sécurité alimentaire et s'appuie sur des structures officielles telles que les mairies, la CRN à travers ses volontaires, les services techniques déconcentrés de l'Etat pour mener ses activités, ce qui est un gage de la pérennité des résultats après projet.</p> <p>Aussi, le projet est cohérent avec le Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix Rouge Nigérienne, la politique irlandaise pour le Développement International et la politique irlandaise d'assistance humanitaire 2015.</p>

¹ D'après le cadre logique annexé aux TDR

Enfin, le projet capitalise l'expérience développée par le consortium CRB/CRI/CRN en matière de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés dans la région de Zinder et ses interventions sont complémentaires avec celles des autres PTF

COHERENCE INTERNE

La logique d'intervention du projet est cohérente dans la mesure où il a été initié à partir d'une demande de la CRN qui a sollicité l'extension de la zone d'intervention de la CRI. Aussi, le projet capitalise l'expérience acquise par la CRI dans la région de Zinder.

La logique d'intervention présentée par le cadre apparaît cohérente, car les activités identifiées permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus, qui concourent à l'atteinte de l'objectif spécifique contribuant à son tour à l'atteinte de l'objectif global.

Enfin, les modalités d'intervention choisies dans la mise en œuvre du projet sont cohérentes avec le contexte de la sécurité alimentaire et permettent les réalisations nécessaires à l'atteinte des résultats attendus

EFFICACITE

Le projet a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages les plus pauvres en améliorant la disponibilité et l'accès aux céréales, aux produits maraîchers et au petit élevage. En effet, la redynamisation du habbanaé et l'embouche ovine ont généré des revenus permettant aux ménages vulnérables de faire face aux dépenses d'alimentation, et parfois même de capitaliser par l'achat des animaux. L'appui au maraichage a permis une diversification et une augmentation des productions maraîchères, et donc des revenus, contribuant à la sécurité alimentaire des ménages. Toutes les BC mises en place fonctionnent et offrent aux communautés bénéficiaires des services considérables en assurant la disponibilité et l'accessibilité des céréales en période de soudure, améliorant ainsi leur résilience à l'insécurité alimentaire. La mise en place, la formation et l'équipement de brigades phytosanitaires et d'assistants para-vétérinaires a sécurisé les principaux moyens d'existence des communautés (cultures, animaux).

Cependant le niveau d'atteinte des cibles pour certaines activités comme le habbanaé est en dessous des prévisions (64,67%), en raison du retard dans la rotation des kits du fait que les chèvres livrées étaient très jeunes, ce qui retarde les mises bas, mais aussi de nombreuses fausses couches enregistrées.

En dépit de quelques difficultés liées au manque de certains produits sur les marchés locaux, qui rend difficile l'application des pratiques promues, et au taux très bas de la redevance eau qui ne garantit pas la durabilité des points d'eau, l'intervention a permis une amélioration des pratiques nutritionnelles et liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. En effet, les femmes maîtrisent les principaux thèmes vulgarisés (allaitement maternel exclusif, alimentation des jeunes enfants, hygiène et assainissement des ménages, lavage des mains...), et déjà quelques prémisses d'adoption de bonnes pratiques telles que l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation des enfants, la CPN, l'hygiène des habitations) sont constatées. Aussi, il a été relevé une réduction des cas de référencement pour cause malnutrition, un allègement de la corvée d'eau, une réduction de la prévalence des maladies liées à l'eau et un début de changement de comportement (réduction de défécation à l'air libre).

Le projet a suscité un fort engouement pour l'utilisation des foyers améliorés notamment métalliques, faciles à transporter pour être utilisés au champ, et par des nomades en perpétuels déplacements à la recherche de pâturages. Les femmes formées dans la fabrication des foyers améliorés en matériaux locaux continuent la vulgarisation de cette technique au sein de leurs villages et des hameaux environnants. L'utilisation des foyers améliorés métalliques et en matériaux locaux se traduit par un allègement de la corvée de bois grâce à une réduction de la quantité de bois utilisés, et donc une diminution de la déforestation.

EFFICIENCE

Le projet est conçu et mis en œuvre de manière participative. Tous les intervenants ont joué le rôle qui leur était dévolu. Cela reste conforme à la dimension humaine du projet et la mission de son porteur en tant que structure auxiliaire de l'Etat Nigérien.

De même, un tel dispositif a l'avantage de favoriser une meilleure appropriation du projet par les acteurs locaux.

Au-delà des difficultés présentées ci-dessus il est aisé de constater que la plupart des activités ont été mises en œuvre dans le cadre du présent projet. Certains connaissent des retards dans leur exécution, d'autres sont ou seront confrontés à des problèmes d'appropriation par les bénéficiaires, car réalisées tardivement, juste à la fin du projet.

Le projet a fait l'objet d'une planification réaliste. Les hypothèses et risques identifiés au départ sont justes et les moyens de les mitiger identifiés.

IMPACTS

Les effets conjugués des différentes activités du projet ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations de 15 villages de Gouré.

Par la recapitalisation, l'amélioration des revenus, l'augmentation et la diversification des productions maraîchères, l'amélioration de la santé animale, la lutte contre les ravageurs et l'amélioration de l'état sanitaire, le projet a contribué à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire des ménages.

Par ailleurs, malgré la faible reprise des plantations et la destruction des graminées ensemencées par les animaux, les actions initiées dans le domaine de l'environnement ont contribué à la stabilisation des dunes et la régénération des espaces pastoraux dégradés, concourant ainsi à lutter contre la désertification.

La dimension genre est au cœur du projet. La zone est connue pour son caractère hostile ce qui conduit les hommes à l'exode, laissant à leurs épouses l'essentiel des charges de gestion et d'entretien de la famille. Les femmes ont su saisir l'opportunité qui leur était offerte pour renforcer leurs compétences et leur leadership dans la conduite des affaires privées ou même celles publiques. Toutefois, il serait souhaitable de vérifier dans le cadre de la formulation des nouveaux projets, si les acquis de ce renforcement des capacités d'action des femmes n'ont pas entraîné d'effets pervers, comme une démission des hommes dans la prise en charge effective de leurs foyers.

Comme autres impacts induits par les interventions du projet, on note un bon niveau d'adoption des foyers améliorés en matériaux locaux même au-delà des villages d'intervention, la redynamisation et le renforcement de la capacité d'intervention du comité sous régional Croix Rouge Nigérienne de Gouré

DURABILITE

Le projet a introduit des changements importants, mais qui restent encore assez fragiles. La consolidation passera sûrement par le renforcement des capacités de la CRN et principalement la section départementale de Gouré. Le processus devrait être accéléré compte tenu des expériences capitalisées à Tanout et Belbedji. Peut-être même serait-il utile de déployer à Gouré une assistance technique court terme pour accélérer les efforts de renforcement des capacités du comité départemental et améliorer ses capacités à aller au-delà de la ville de Gouré.

LES RECOMMANDATIONS

Il serait nécessaire de consolider les acquis du projet en mettant en œuvre certaines résolutions ayant trait soit aux activités du projet, soit à l'organisation à mettre en place dans la perspective du retrait des opérateurs. Le tableau ci-dessous présente les principales recommandations proposées par les évaluateurs :

DOMAINE D'ACTIVITES	RECOMMANDATIONS
<u>Agriculture</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <p>Harmoniser la procédure de gestion des kits animaux donnés sous forme de habbanaé et de l'opération d'embouche ovine à travers des missions d'appui encadrement des comités de gestion de habbanaé et comité de gestion de l'embouche, ce qui va permettre à un plus grand nombre de femmes de bénéficier de ces deux opérations et donc d'améliorer le niveau d'atteinte du résultat 1 ;</p> <p>Combiner l'embouche avec d'autres activités (cash for work et maraichage) car les femmes sont souvent pressées de vendre ;</p> <p>Orienter les comités dans la poursuite de l'activité au-delà du premier cercle de bénéficiaires.</p> <p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <p>Prévoir chaque années séances de formation des producteurs et de recyclage des brigadiers phytosanitaires sur les techniques de traitements alternatifs (fabrication des bio-pesticides à base des produits), pour faire face au problème des ennemis des cultures qui est récurrent dans la zone de Gouré ;</p> <p>Accompagner les bénéficiaires des motopompes à mettre en place un système de gestion efficace qui permet une utilisation durable, par exemple aider les producteurs à instaurer un paiement d'une redevance payable avec revenus tirés de la vente des produits maraichers afin de constituer une provision pour faire face aux pannes et à l'amortissement. (éviter le cas constaté à Gagabi qui a bénéficié d'un appui du PASAM à travers la dotation du site maraicher de 10 motopompes. Du fait que des règles de gestion permettant d'assurer la durabilité n'ont pas été instaurées, l'entretien des motopompes se fait à tour de rôle, par les utilisateurs qui attendent une panne pour cotiser et remplacer les pièces défectueuses, ce qui ne garantit pas la durabilité de leur utilisation : déjà 4 sur 10 motopompes sont hors d'usage) ;</p> <p>Remplacer les APV défaillants et faire de nouveaux recrutements sur la base de la motivation pour l'activité ;</p> <p>Suivi /encadrement des APV par les services de l'élevage afin de les amener à jouer pleinement leur rôle d'assurer les traitements de proximité et assurer la surveillance sanitaire du cheptel en remontant rapidement l'information en cas de constat de maladie, ce qui permet d'intervenir plus rapidement et plus efficacement ;</p> <p>Doter les BC en bascules pour garantir la conformité des sacs lors de la reconstitution des stocks ;</p> <p>Suivi/ accompagnement des comités de gestion.</p>
<u>Nutrition</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <p>Privilégier l'utilisation des produits existants, adapter les campagnes et le contenu des démonstrations culinaires aux produits locaux existants. Certains produits comme le poisson utilisé dans les démonstrations culinaires sont difficiles à trouver localement, il faut trouver des substituts accessibles localement.</p> <p>Au niveau de la pérennisation des activités</p>

	Continuer à renforcer les capacités des agents pour un meilleur suivi des activités sur le terrain.
<u>Hydraulique</u>	<p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <p>La mairie de concert avec la direction départementale de l'hydraulique doit s'approprier les points d'eau et signer des conventions de gestion avec les CGPE ;</p> <p>Nécessité d'accompagner les CGPE à travers un suivi accompagnement régulier afin de leur permettre de bien maîtriser leur rôle de gestion des points d'eau ;</p> <p>Intensifier la sensibilisation des communautés bénéficiaires sur la nécessité de payer le service de l'eau (une séance de sensibilisation par trimestre) ;</p> <p>Prendre des dispositions par assurer la suivi/ accompagnement des comités de gestion à la fin du projet pour assurer la pérennité des investissements.</p>
<u>Environnement</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <p>Combiner les claies et l'épandage des rachis pour une meilleure efficacité des activités de fixation des dunes ;</p> <p>Former les artisans locaux sur la technique de fabrication des foyers métalliques, en vue de favoriser la disponibilité sur le marché local et faire face à la forte demande suscitée par l'utilisation des foyers métalliques distribués par le projet.</p> <p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <p>Renforcer le suivi des réalisations par le service de l'environnement ;</p> <p>Assurer le gardiennage des sites récupérés qui ont fait l'objet de plantation et d'ensemencement ;</p> <p>Trouver les mécanismes de poursuite les activités de fixation de dunes, bandes pare de feux et de récupération des terres dégradées pour protéger le capital productif fortement menacé, comme le financement d'un autre projet axé sur la protection des cuvettes fortement menacées d'ensablement ;</p> <p>Suivi/ accompagnement des comités de gestion.</p>
<u>Renforcement des capacités de la CRN</u>	<p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <p>La majorité des volontaires résident dans les chefs-lieux de département, leur efficacité dans le suivi accompagnement des réalisations faites au niveau communautaire reste limitée par le manque de moyens logistiques, d'où la nécessité d'étendre le mouvement CRN en dehors du chef-lieu de département et identifier et former des volontaires « in situ » dans les communautés ce qui permettrait de réduire les frais de suivi des activités ;</p> <p>Renforcement les capacités des volontaires afin d'assurer le suivi et accompagnement des communautés ;</p> <p>La CRN doit faire un effort de promotion au niveau des communautés afin de recruter des volontaires au niveau communautaire, notamment les femmes qui peuvent assurer plus efficacement le suivi/accompagnement des réalisations ;</p> <p>Le Comité Sous Régional CRN de Gouré doit développer des initiatives (location salle de réunion, louer l'expertise acquise à d'autres acteurs) afin de générer des revenus lui permettant de financer quelques activités dans le suivi/accompagnement des communautés ;</p> <p>Mettre les mêmes volontaires sur une même activité afin de leur permettre de bien maîtriser l'activité et être capable d'assurer le suivi accompagnement ;</p> <p>Mettre en place une assistance technique de proximité pour susciter et orienter au quotidien les initiatives au sein du comité CRN de Gouré (location de la salle et des équipements pour générer des revenus, accompagnement des dynamiques locales pouvant améliorer sa visibilité, etc.).</p>

II. PRESENTATION DE L'ÉVALUATION

2.1. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation résulte d'une consultation lancée par la Croix Rouge de Belgique. Elle répond aux principes de redevabilité envers les partenaires financiers et techniques et s'inscrit dans une perspective d'amélioration des interventions.

Cette mission vise à fournir au Consortium Croix Rouge de Belgique – Croix Rouge irlandaise, ainsi qu'aux différentes parties prenantes du projet une analyse indépendante et rigoureuse sur la performance du projet.

Le travail attendu relève essentiellement d'une évaluation « bilan/prospective ». Il s'agit de :

1. **Rendre compte de la bonne réalisation des actions, des objectifs et des résultats du programme**, au regard des prévisions,
2. **Tirer les enseignements du regard porté sur la réalisation de ce programme**, pour formuler et justifier des préconisations et recommandations utiles à la Croix Rouge de Belgique, à ses partenaires et autres acteurs du projet.

La performance du projet a été étudiée et analysée à partir des critères de pertinence, complémentarité / cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité (viabilité).

Des critères transversaux tels que la réduction des risques liés aux changements climatiques, l'égalité de genres et la préservation des ressources naturelles ont également été pris en compte.

L'analyse a été effectuée à 3 niveaux :

- la conception du projet (principaux critères : pertinence / cohérence),
- la gestion ou gouvernance (principal critère : efficience),
- les réalisations (principaux critères : efficacité, efficience, impact et durabilité).

2.2. METHODOLOGIE : ORGANISATION DE L'ÉVALUATION EN 3 PHASES

L'approche est structurée en 3 phases :

Phase 1 : Structuration de la démarche évaluative

Étape 1.1 – Cadre de référence de l'évaluation

Ce premier travail a visé un premier niveau d'appréhension du projet à évaluer. Il a principalement été basé sur une analyse documentaire, qui a permis à l'équipe de consultants de :

- Bien comprendre le contexte d'intervention du projet,
- Prendre connaissance dans le détail de la mise en œuvre du projet.

Cette analyse a conduit à reconstruire la logique d'intervention du projet, notamment à partir du cadre logique de l'intervention, puis à élaborer le référentiel de l'évaluation.

Le résultat de cette première étape ont fait l'objet **d'une note de cadrage (note méthodologique)**, destinés au commanditaire. Ces éléments ont exposés **lors d'une réunion de cadrage** le 4 octobre 2017, à Niamey.

Phase 2 : Bilan du projet

L'équipe d'évaluation a complété le premier niveau de collecte d'informations, pour recueillir les éléments nécessaires à la vérification des indices présentés dans le référentiel de l'évaluation. Ce travail a été basé sur des investigations « terrain », afin de permettre aux évaluateurs de formuler des constats relatifs aux différents critères de jugement présentés dans le référentiel d'évaluation.

Le travail « terrain » a été préparé avec l'appui de l'équipe projet pour identifier les acteurs, préparer l'échantillon, recueillir les contacts, ...

Étape 2.1 - Investigations terrain

Du 9 au 16 octobre, une phase d'investigations terrain basée sur des visites de réalisation et des rencontres (entretiens individuels et/ou focus groupes), avec des acteurs du Projet (Communes, Services déconcentrés de l'Etat, volontaires de la Croix Rouge Nigérienne) a été conduite à Zinder et Gouré.

Elle a également concerné les bénéficiaires (comité de gestion et bénéficiaires de habbanaé, comité de gestion des BC, bénéficiaires des foyers améliorés, comité de gestion et bénéficiaires des aménagements des sites maraichers, comité de gestion des points d'eau, comité de gestion et bénéficiaires de l'embouche ovine, les brigadiers phytosanitaires, les auxiliaires para vétérinaires, les bénéficiaires des sensibilisations sur les actions essentielles en nutrition et sur l'autoconsommation et la diversification alimentaire) dans les 5 villages échantillons. Les évaluateurs ont également échangé avec l'équipe du projet.

Etape 2.2 – Analyse des résultats des investigations et restitution

Au terme de la phase de collecte les évaluateurs ont présenté « à chaud », les premiers éléments / faits saillants, et conclusions provisoires, au cours d'un débriefing avec l'équipe du projet à Zinder. De retour à Niamey les résultats de l'évaluation ont été présentés, le 17 octobre, à l'occasion d'un atelier de travail réunissant, le président national de la CRN, le secrétaire exécutif de la CRN, un représentant de la CRI, un représentant de la CRB.

Ces deux séances de travail ont permis :

- D'informer les acteurs sur les premiers résultats / points forts / points faibles qui semblent se dégager, et de valider / ajuster le bilan évaluatif,
- De vérifier les premières hypothèses / pistes de réflexion préfigurant les recommandations attendues ;
- De faire la « triangulation » des données collectées sur le terrain en vue de valider les informations et d'enrichir le rapport de mission.

Phase 3 : Rapport d'évaluation et recommandations

Etape 3.1 – Rapport d'évaluation et recommandations

Les données collectées ont été analysées en vue de porter un jugement sur la performance du projet à travers :

- La réponse aux questions évaluatives.
- La formulation de conclusions relatives aux critères de pertinence, de complémentarité / cohérence, d'efficacité, d'efficience, impacts, durabilité et critères transversaux (genre et protection de l'environnement).

Les conclusions ont permis notamment de mettre en évidence : (1) Les **principaux points forts et faibles** des différentes composantes du projet évalué, à travers les questionnements du référentiel d'évaluation ; (2) Les **leçons apprises** et les conséquences à prendre en compte pour la suite.

A partir des conclusions, les évaluateurs ont proposé des recommandations axées sur :

- les choix techniques et les procédures,
- la pérennisation des activités.

L'ensemble de ces éléments sont intégrés dans **un rapport final provisoire**.

Les observations et commentaires formulés à l'égard du rapport provisoire seront traités par le consultant, qui **produira le rapport définitif**, conforme à la structure présentée dans les TDR.

2.1 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

Les investigations terrain se sont déroulées du 09 au 16 octobre 2017 à Zinder, Gouré, Kéllé. La mission s'est rendue dans 5 villages, au sein desquels elle a notamment pu visiter :

- 3 sites de Cash For Work (1 site de fixation des dunes + plantation et ensemencement des herbacées, 1 site de récupération des terres dégradées à travers la réalisation des demi-lunes et l'ensemencement des herbacées, 2 mares récupérées dont une à vocation pastorale et une à vocation agropastorale) ;
- 4 banques céréalières dont une réhabilitée ;
- 5 Habbanaé ;
- 5 latrines scolaires et 1 latrine au niveau d'une case de santé ;
- 5 sites maraichers.

Aussi, des interviews (entretiens individuels et focus groupes) ont été réalisés avec les acteurs et bénéficiaires et partenaires (la liste des personnes rencontrées est présentée en annexe) :

- le Comité Régional de la Croix Rouge Nigérienne de Zinder
- le Préfet de Gouré
- le Comité Sous Régional de la Croix Rouge Nigérienne de Gouré
- les Maires de Gouré et de Kéllé ;
- les communautés de 5 villages échantillons (comité de gestion et bénéficiaires de habbanaé, comité de gestion des BC, bénéficiaires des foyers améliorés, comité de gestion et bénéficiaires des aménagements des sites maraichers, comité de gestion des points d'eau, comité de gestion et bénéficiaires de l'embouche ovine, les brigadiers phytosanitaires, les auxiliaires para vétérinaires, les bénéficiaires des sensibilisations sur les actions essentielles en nutrition et sur l'autoconsommation et la diversification alimentaire) ;
- les services techniques déconcentrés (environnement, génie rural, agriculture, élevage, hydraulique, santé) ;
- les volontaires de la croix rouge nigérienne de Gouré ;
- l'équipe du projet.

III. LE PROJET A EVALUER ET SON CONTEXTE

3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONTEXTE

3.1.1 Contexte général du Niger

Le Niger dispose d'un vaste territoire aux $\frac{3}{4}$ désertique, situé en plein cœur du Sahel, et qui compte parmi les plus enclavés de l'Afrique de l'Ouest. Sa population est estimée à 17,1 millions d'habitants, avec une croissance démographique proche de 3,7 (RGPH, 2012). Il s'agit d'une population jeune (52% ont moins de 15 ans), peu alphabétisée (29%) et concentrée en zone rurale (84%). 63% vivent avec moins d'un dollar par jour. C'est un des pays les plus pauvres de la planète.

Le Niger dispose d'importantes ressources naturelles (or, fer, charbon, uranium, pétrole), mais son économie reste fortement dépendante de l'agriculture, elle-même durement touchée par les changements climatiques. L'insécurité, l'enclavement, l'insuffisance des infrastructures, le manque d'accès à l'épargne et la dépendance énergétique du pays, notamment vis-à-vis de l'électricité nigérienne, entravent fortement son développement.

3.1.2 Les enjeux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les périodes de sécheresse qui s'installent de façon persistante dans la zone sahélienne depuis plus de 4 décennies, impactent le Niger à plusieurs niveaux : (i) dégradation du milieu naturel et avancée du désert, avec une diminution de 50% de la zone agropastorale, et de 80% de la zone sahélo-soudanienne ; (ii) surexploitation des ressources naturelles et dégradation de l'environnement, avec une réduction du potentiel productif et la désarticulation des systèmes de production ; (iii) augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en milieu rural. La pression démographique (forte croissance, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,9 % en 2012) est de nature à amplifier ces effets. Ceux-ci impactent prioritairement les plus pauvres, confrontés par ailleurs au manque d'accès aux services de base, et à des problèmes de santé récurrents et liés.

Face à cette situation, les acteurs humanitaires et autres intervenants opérationnels ont été amenés à développer des stratégies d'intervention plus adaptées à ce nouveau contexte :

- Caractère « récurrent » des sécheresses qui oblige à renoncer à des actions ponctuelles de courte durée (urgence), pour des interventions plus durables, destinées à soutenir les capacités de résilience des plus vulnérables ;
- Conception et mise en place d'approches intégrées, agissant à la fois sur les causes immédiates (ex. : insécurité alimentaire), sous-jacentes (ex. : capacité économique des ménages) et fondamentales (ex. : pratiques socio-culturelles).

3.2 LE PROJET « RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DES COMMUNAUTÉS DES COMMUNES DE GOURÉ ET DE KELLÉ »

Présent dans la Région de Zinder depuis 2012 (2008 pour la Croix Rouge Irlandaise), le Consortium Croix Rouge Belge, Croix Rouge irlandaise a déjà conduit un projet de résilience communautaire dans les départements de Tanout et Belbedji.

Grace aux leçons apprises de cette intervention, mises en exergues dans le cadre d'une évaluation externe, le Consortium a élaboré et mis en œuvre un nouveau projet « de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés du département de Gouré » :

- caractérisé par une approche intégrée et pluridimensionnelle de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique,
- dont les activités s'adressent soit à l'entièreté de la communauté, soit aux plus vulnérables ;
- décliné autour de 3 axes d'intervention simultanés et complémentaires (et correspondant aux 3 résultats attendus) :
 1. Améliorer la disponibilité, l'accès et la diversification de la nourriture / élevage et agriculture ;
 2. Améliorer la santé et l'hygiène des communautés ;
 3. Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une série d'ouvrages réalisés selon la méthodologie 'cash for work'.

Ce projet est structuré de la façon suivante² :

Objectif principal : Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés dans les communes de Gouré et Kellé (département de Gouré, région de Zinder).

Objectif spécifique : Répondre aux besoins les plus urgents de la population de 15 villages de Gouré et Kellé en termes d'accès à l'alimentation et à la santé.

Résultats et activités :

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES ENVISAGEES
R1 - Disponibilité et accès amélioré aux céréales, produits maraîchers et petit élevage	<p>R1A1 – <u>Redynamisation du système Habbaané</u> : campagnes de sensibilisations sur le système <i>Habbaané</i>: identification des bénéficiaires ; formation des comités de gestion <i>Habbaané</i> ; achat, traitement, marquage et distribution des chèvres ; suivi et encadrement régulier par le département de l'élevage</p> <p>R1A2 – <u>Développement de l'embouche ovine</u> : sensibilisation sur l'embouche ovine ; mise en place/redynamisation et formation des groupements féminins en charge de l'embouche ovine ; identification des bénéficiaires ; formation sur l'embouche ovine ; achat, traitement, marquage et distribution des béliers ; encadrement des groupements féminin par le département de l'élevage</p> <p>R1A3 - <u>Appui au maraîchage</u> : Appui au maraîchage communautaire : aménagement de 10 sites maraîchers (fonçage de puisards, mise en place de clôtures, etc.) ; identification des bénéficiaires (groupements de producteurs) ; distribution de semences et de matériel agricole ; formation en techniques agricoles ; création de parcelles modèles ; suivi et encadrement. Appui au maraîchage familial : identification des bénéficiaires ; distribution de matériel aratoire et semences ; formations en techniques agricoles, suivi</p> <p>R1A4 – <u>Construction de banques de céréales</u> : sensibilisation des communautés, mise en place et formation des comités de gestion des banques de céréales (ou redynamisation de ceux-ci le cas échéant) ; construction de 8 nouvelles banques de céréales ; appui à l'élaboration de la réglementation ; établissement d'un stock initial ; suivi et soutien des comités de gestion par les départements de l'agriculture et des affaires communautaires</p> <p>R1A5 – <u>Mise en place de brigades phytosanitaires et d'assistants para-vétérinaires</u> : identification, formation et équipement des brigades phytosanitaires et des assistants para-vétérinaires ; supervision et encadrement régulier par les départements de l'agriculture et de l'élevage</p>
R2 - Les pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont améliorées	<p>R2A1 – <u>Sensibilisation sur les actions essentielles en nutrition et sur l'autoconsommation et la diversification alimentaire</u> (consommation des légumes produits, utilisation du lait animal par les familles, etc.): réalisation d'une enquête CAP ; sélection et formation des volontaires CRN ; réalisation de campagnes de sensibilisation ; démonstrations culinaires ; suivi</p> <p>R2A2 - <u>Construction de points d'eau</u> : réalisation de 5 nouveaux forages ; mise en place et formation des comités de gestion des points d'eau ; formation des équipes de maintenance ; suivi des points d'eau et des comités de gestion par le département de l'hydraulique</p> <p>R2A3 – <u>Construction de latrines dans les écoles</u> : construction de latrines dans les écoles (dont aires de lavage des mains); création de comités en charge de l'entretien et de la propreté des latrines ; suivi des activités</p> <p>R2A4 – <u>Promotion de la construction de latrines familiales</u> : campagnes de sensibilisation ; sélection des bénéficiaires des latrines familiales modèles ; construction de latrines familiales modèles ; suivi et encadrement</p> <p>R2A5 – <u>Sensibilisation à l'hygiène</u> : réalisation d'une enquête CAP ; sélection et formation des volontaires CRN ; campagnes de sensibilisation à l'hygiène dans les communautés ; sensibilisations spécifiques à l'hygiène dans les écoles ; suivi des activités</p>
R3 - La capacité d'adaptation aux changements climatiques des villages ciblés est augmentée	<p>R3A1 – <u>Sensibilisation à la gestion des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification</u> : sélection et formation des volontaires CRN ; réalisation de campagnes de sensibilisation ; suivi</p> <p>R3A2 – <u>Réalisation d'ouvrages communautaires selon l'approche 'cash for work'</u> : information des communautés sur les activités 'cash for work' ; identification des bénéficiaires au sein des communautés ; formation des bénéficiaires ; sélection (priorisation) des ouvrages à réaliser ; réalisation des ouvrages ; supervision des travaux et suivi par les volontaires CRN (chefs de chantier) et par les départements du génie rural, de l'agriculture et de l'environnement.</p> <p>R3A3 – <u>Distribution de foyers améliorés</u> : sensibilisations sur l'utilisation des foyers améliorés ; identification des bénéficiaires et distribution ; suivi et encadrement</p>

² D'après le cadre logique annexé aux TDR

Parties prenantes :

Le projet est porté et mis en œuvre par le consortium Croix Rouge Irlandaise - Croix Rouge de Belgique. Il s'appuie sur les réseaux décentralisés des comités provinciaux et locaux de la Croix-Rouge Nigérienne, et bénéficie d'un soutien financier de la Direction Générale du Développement belge (DGD)

Les départements techniques de l'Etat au Niger sont également directement concernés. Il s'agit notamment du génie rural (pour la construction des banques de céréales et des ouvrages communautaires), de l'agriculture (pour les activités liées aux banques de céréales, aux brigadiers phytosanitaires et à la promotion du maraîchage), de l'élevage (pour les activités liées à l'*habbanaé* - prêt de caprins adultes - aux assistants para-vétérinaires et à l'embouche ovine), des affaires communautaires (pour toutes les activités de sensibilisation communautaire et de soutien à la création de comités de gestion communautaire), de l'hydraulique (pour les activités liées aux points d'eau), de l'environnement (pour les activités liées aux récupérations des terres et à la lutte contre la désertification), et de la santé (pour la promotion de l'hygiène, la construction de latrines et les sensibilisation à la nutrition).

Bénéficiaires directs : 9.915 habitants (soit environ 1.416 ménages) répartis dans 15 villages situés dans les communes de Gouré et de Kellé.

Budget : 1 247 067 €

Période de mise en œuvre : 2015 – 2017

IV. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROJET

Les chapitres suivants présentent l'analyse de la performance du projet. Pour chacun des critères d'évaluation retenus, les sous-questions évaluatives sont examinées à partir des constats opérés par l'équipe d'évaluation. Elles font l'objet d'une analyse permettant de porter une appréciation à travers une cotation de 1 à 5, et donnent lieu à une conclusion.

1. **Niveau très insatisfaisant**
2. **Niveau insatisfaisant**
3. **Niveau mitigé**
4. **Niveau satisfaisant**
5. **Niveau très satisfaisant**

Pour chaque sous-question évaluative Les constats et analyses se réfèrent à ces indices. Une conclusion synthétique complète chaque paragraphe.

4.1 PERTINENCE

4.1.1 Le projet est-il justifié au regard de la situation locale ?

Constats et analyse

Pour analyser la pertinence du projet Crise Complexe 2, la mission d'évaluation a suivi une méthodologie qui l'a amenée à consulter la documentation collectée auprès de l'équipe de gestion du projet, à rencontrer l'essentiel des acteurs impliqués dans la formulation et la mise en œuvre du projet ainsi que des bénéficiaires. Enfin des observations faites au cours des visites de terrain ont permis de confirmer les données recueillies soit dans les documents ou auprès des acteurs.

De la synthèse faite de ces données collectées par les moyens sus évoqués, la mission d'évaluation a retenu que, le **projet de renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger) était attendu dans les localités où il a été mis en œuvre par des populations qui faisaient face à des difficultés dont les principales étaient :**

- Le problème d'eau qui se traduit par le manque de points d'eau, puits profonds à faible débit, points d'eau ne couvrant pas les besoins des populations, éloignement des points d'eau, ensablement des points d'eau, etc.).
- La prévalence d'une insécurité alimentaire découlant en partie ou de l'effet conjugué de facteurs comme l'insuffisance de la production agricole, la mauvaise pluviométrie, les attaques des ennemis de culture, la pauvreté des sols, la surexploitation des terres, le manque de semences améliorées, l'utilisation des moyens traditionnels ne permettant pas un labour profond, etc. De ce fait, les productions locales ne permettaient de couvrir les besoins nutritionnels de 88% des populations que pendant 6 mois sur 12³. Le reste du temps les communautés s'adonnaient aux petits métiers, à l'exode et autres occupations. Quant aux plus vulnérables (24% de la population des zones couvertes par le projet), leur stock de céréales ne couvrait que 2 à 3 mois de besoins alimentaires par an.
- La dégradation de l'environnement est une réalité dans des villages des communes Gouré et de Kellé. La mission en a fait le constat dans le village de NGuel Djaoulé et des villages voisins où la menace d'ensablement du village et des cuvettes est effective. Quant aux feux de brousse, les services de l'environnement confirment qu'au plan national, le département de Gouré enregistre le plus grand nombre de cas d'incendies par an, qui ravagent des superficies importantes. Pour la seule année 2016, au moins 60 cas d'incendies ont été notés dont un seul a détruit plus de 100 ha.
- Les problèmes sanitaires dus entre autres au manque ou à l'éloignement des centres de santé, le manque de produits de prise en charge, de moyens d'évacuation, de revenus pour la prise en charge, de matrones formées et équipées, etc..
- L'insuffisance de revenus des communautés (manque d'AGR, insuffisance d'opportunités économiques dans le village, faiblesse des productions agricoles et animales, manque de clôture des sites maraichers etc.).
- L'analphabétisme (manque ou éloignement des écoles, manque de centre d'alphabetisation, ignorance des populations, etc.).

³ Source : rapport situation de référence Gouré-Kellé

- Le manque ou insuffisance de cheptel pour le petit élevage et régénération de revenus (9% de la population des villages du projet ont détenus des animaux dans le passé, mais n'en avait plus maintenant, faute de moyens de les entretenir ou d'en acheter).

Crise Complexe 2 a été élaborée pour répondre aux besoins des couches les plus vulnérables de la population.

Ces besoins ont été identifiés à travers l'HEA qui a permis d'analyser la vulnérabilité des ménages ruraux liée à l'insécurité alimentaire, et de catégoriser les ménages au sein d'une communauté, en quatre groupes de vulnérabilité (« très pauvres », « pauvres », « moyens » et « nantis »). Ces critères de catégorisation se basent sur des caractéristiques socio-économiques telles que : la taille du ménage, les sources de nourriture du ménage (réserve/stock, paiement en nature, achat, dons,...), les sources de revenus du ménage (emploi, migration, vente d'animaux / production agricole / produits maraîchers,...), les dépenses du ménage (nourriture de base et autres nourritures, services sociaux, achat intrants pour l'agriculture et l'élevage, vêtements, contribution aux événements sociaux,...), le nombre d'animaux possédés et la possession d'autres biens.⁴

Les activités du projet qui visent spécifiquement certains ménages ont privilégié les ménages des catégories « très pauvres » et « pauvres ». Les résultats de la catégorisation des ménages suite à l'utilisation de l'outil HEA, et le choix des ménages bénéficiaires ont été validés durant une réunion communautaire impliquant la communauté entière, y compris les autorités du village.

La situation de précarité des populations est accentuée par la faiblesse des moyens déployés par l'Etat dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au niveau du département. Il n'y a guère de solution du côté des municipalités de Gouré et de Kellé, qui manquent de financement pour mettre en œuvre les activités de leur plan d'investissement devant apporter aux plus démunis les infrastructures de base l'eau, hygiène et assainissement, banques de céréales, etc. Enfin les partenaires au développement se font désirer dans le département. Selon le préfet, « Gouré est l'un des départements les plus pauvres en termes de partenariats au développement ». Cela accentue l'effet des crises nutritionnelles et sanitaires auxquelles il est confronté de manière récurrente.

Face aux attentes des populations, Le Consortium Croix Rouge de Belgique et Croix Rouge Irlandaise, a initié le projet Crise Complexe 2 qui ne répond pas à une logique de projets « Top Down » (tombé du ciel), mais s'inscrit dans le cadre d'une démarche inductive.

En effet, des investigations menées par l'équipe d'évaluation, les acteurs rencontrés (services techniques de l'Etat, élus et autres bénéficiaires) ont tous reconnus que Crise Complexe 2 a été entièrement conceptualisé et mis en œuvre de manière participative et inclusive. La méthodologie utilisée a permis d'impliquer toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du programme, c'est-à-dire les membres des communautés, les représentants des services techniques, les volontaires de la Croix Rouge Nigérienne (CRN) et le staff technique de la Croix Rouge Irlandaise (CRI).

L'équipe de gestion du projet a insisté sur cette approche dont la finalité recherchée était non seulement de favoriser les conditions d'une meilleure appropriation locale du projet, mais aussi, de permettre à chaque acteur de jouer le rôle qui lui est dévolu. La rencontre avec l'ensemble des services techniques de l'Etat a permis de confirmer cette dimension participative et inclusive du projet. Chaque acteur a effectivement tenu son rôle, de la conception à la fin du projet.

L'implication des différents acteurs clefs du développement local dans la phase planification du projet, mais aussi dans la mise en œuvre, a permis de planifier un projet adapté aux contextes locaux et aux besoins réels des groupes cibles.

Aussi, peut-on noter par exemple la pertinence des actions du projet en soutien au maraîchage, qui est surtout pratiqué dans la commune de Gouré où se trouvent les grandes cuvettes. Il ressort du rapport de situation de référence que 34% des chefs de ménage rencontrés le pratiquent en temps normal⁵. L'aménagement de périmètres maraîchers répond à des besoins exprimés, aussi bien par les bénéficiaires que par les autorités administratives et communales.

Pendant les 12 derniers mois, 96% des enquêtés ont été victimes d'attaques des criquets et autres ennemis de cultures à différents degrés, et l'Etat n'a apporté son appui que dans 11% des cas d'après l'enquête. Le projet a donc formé et équipé 75 brigadiers phytosanitaires, et fourni 2500 litres de produits phytosanitaires homologués de bonne qualité, contre 5 appareils envoyés par l'Etat en 2017. Cette solution est favorablement appréciée par les services de l'agriculture qui concourent activement à la mise en œuvre du projet en formant et supervisant l'action des agents formés.

Par ailleurs les APV, identifiés, formés et dotés de kit de soins aux animaux sont des relais très appréciés par les services de l'élevage, non seulement pour les soins de proximité aux animaux, mais aussi pour mettre en place un circuit d'information pour la surveillance épidémiologique du cheptel de la zone, car le département de Gouré est une zone d'élevage.

⁴ Source document de projet

⁵ Source rapport de situation de référence Gouré – Kellé

Les autres techniques promues par le projet dans le domaine de l'hydraulique (postes d'eau autonome au détriment des pompes à motricité humaine), la réalisation de banques de céréales en dur et non en banco, la fixation des dunes, les surcreusement des marres, la réalisation de demi-lunes et des bandes pare-feu représentent toutes des solutions techniques dont les choix ont été proposés ou confirmés par l'ensemble des acteurs sous le contrôle des services de l'Etat qui en sont les garants du respect des normes fixées par l'Etat du Niger.

Pour ce qui concerne le cas spécifique des motopompes installées dans les périmètres maraichers, cette solution technique découle de la communauté qui a clairement exprimé sa préférence pour des motopompes. Ce système qui existait déjà sur le site est moins pénible physiquement pour les utilisateurs (majoritairement femmes et enfants). La création d'un comité villageois et sa formation en maintenance et en gestion ainsi que le suivi ultérieur par les services techniques et la CRN contribueront à la durabilité.

Cependant, pour des interventions futures, il serait intéressant d'explorer d'autres procédés techniques comme les forages manuels équipés de dispositif d'exhaure autonome qui assurent également une grande disponibilité d'eau tout en réduisant la pénibilité de l'accès à l'eau pour le maraichage.

Conclusion : Le projet est-il justifié au regard de la situation locale ? Niveau satisfaisant (4)

Le projet est justifié au regard de contexte de mise en œuvre. Il répond aux attentes des bénéficiaires qui y adhèrent aisément et pleinement car ils s'y trouvent impliqués dès sa phase de conception.

Les activités réalisées dans le cadre du projet sont jugées pertinentes et les procédés techniques utilisés sont reconnus par l'Etat du Niger.

Cependant, des efforts doivent être faits pour améliorer la gestion des activités dans le cadre communautaire afin de permettre une appropriation locale du projet et d'en améliorer les conditions de durabilité.

4.2 COMPLEMENTARITE - COHERENCE

4.2.1. Cohérence externe : absence de contradiction au niveau de la stratégie

Constats et analyse

L'élaboration du projet de renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger) repose sur l'expérience développée par le Mouvement international de la Croix-Rouge, particulièrement le consortium Croix-Rouge de Belgique/Croix-Rouge irlandaise et la Croix-Rouge nigérienne, en sécurité alimentaire depuis la pénurie alimentaire de 2005 au Niger. Ce programme qui allie réponses d'urgences et actions de développement, a pour objectif de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés dans les communes de Gouré et Kellé à travers l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux céréales, produits maraichers et petit élevage, l'amélioration des pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, ainsi que l'augmentation des capacités d'adaptation aux changements climatiques des villages ciblés. Il a été mis en œuvre de manière participative, avec une forte implication des mairies et les STD à toutes les étapes (conception, mise en œuvre, suivi). Cette collaboration s'est faite à travers des protocoles d'accord signés entre l'IRC et les STD (environnement, Génie Rural, agricultures élevage hydraulique et santé), pour ont assuré le suivi contrôle de certaine réalisation (construction des magasins BC, siège de la CRN Gouré, puits maraichers, points d'eau), le renforcement des capacités des communautés à travers la formation sur les différentes thématiques (brigadiers phytosanitaires, APV, fabrication des foyers améliorés). Les STD ont participé à toutes les missions de suivi accompagnement et ont veillé à la conformité des actions par rapport aux dispositifs institutionnel et normatif nationaux. Les mairies ont facilité l'obtention des autorisations de construire ou d'aménagement de marres, points d'eau, etc. Il faut cependant noter que la disposition des protocoles d'accord qui donnaient aux STD la latitude d'effectuer des missions de suivi, avec l'accompagnement des volontaires de la CRN n'a jamais été explorée : les STD préféreraient attendre l'arrivée d'une mission du consortium pour aller sur les sites des projets.

Le projet CC2 s'aligne parfaitement sur les politiques nationales et les priorités stratégiques du Niger, notamment :

- l'initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », adoptée par le Gouvernement du Niger en avril 2012, particulièrement :
 - o le Programme d'Intervention Prioritaire (PIP) 1 « amélioration de la productivité et des revenus agricoles par la maîtrise de l'eau », notamment le Sous-Programme Opérationnel (SPO) 3 "la petite irrigation familiale individuelle et collective est développée" ;

- le PIP-4 : « Intensification des productions animales à cycle long », SPO7, les productions animales sont intensifiées (promouvoir l'emboche bovine et ovine) ;
- le PIP-6 : « Gestion durable des terres et des écosystèmes », SPO8. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées (restaurer les terres dégradées, lutter contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau, promouvoir l'économie d'énergie (vulgariser les foyers améliorés), lutter contre les facteurs humains de dégradation (lutte contre les feux de brousse)) ;
- PIP-9. « Prévention et gestion des crises alimentaires », SPO16. Prise en charge et gestion des crises alimentaires et catastrophes naturelles (mettre en place de mécanismes d'atténuation des crises et de relèvement des ménages) ;
- et le PIP 10 « prévention et prise en charge de la malnutrition », SP017. Prévention des différentes formes de malnutrition (lutter contre les carences en micronutriments, développer la Communication intégrée pour la nutrition, renforcer la participation communautaire en faveur de la nutrition).

L'13N correspond à l'axe 2 du Plan de Développement Economique et Social du Niger (PDES 2012-2015).

- Le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, notamment les solutions pertinentes en matière d'adaptation (maîtrise de l'eau (utilisation rationnelle des ressources en eau), création des banques céréalières, protection des berges et réhabilitation des mares ensablées, promotion des AGR et développement des mutuelles, développement des actions de CES/DRS à des fins agricoles, forestières et pastorales, renforcement des capacités des services techniques, création des bandes pare-feu) ;
- le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA 2011-2015) qui vise à rehausser le taux de couverture des besoins en eau en milieu rural de 74,6% en 2010 à 88% en 2015 et le taux d'accès à l'eau potable de 48% en 2010 à 58% en 2015. Pour ce qui concerne l'assainissement de base, le pourcentage des populations disposant de latrines doit passer de 7% en 2009 à 25% en 2015 ;
- la stratégie de développement durable de l'élevage (2012-2035), Axe 1 : Développement durable de la santé animale (la couverture sanitaire du cheptel (ruminants) est assurée à 80%, le dispositif de contrôle et de surveillance épidémiologique des maladies animales est renforcé), Axe 2 : Accroissement, diversification et valorisation des productions animales (les systèmes de productions animales sont sécurisés, les bonnes pratiques d'élevage et l'intensification des productions sont promues.

Le projet est en cohérence avec les planifications des deux communes d'intervention, en l'occurrence :

- Le Plan de Développement Communal acclimaté 2014-2018 de la commune urbaine de Gouré, notamment au niveau de :
 - OS1. Améliorer la Résilience des systèmes agricoles : création Banques Céréalières Communautaires, formation en technique de maraichage, aménagement des sites maraichers, renforcement de 10 BC, formation de 255 Brigadiers phytosanitaires, achat de semences potagères, mise en place de produits phytosanitaires ULV et EC ;
 - OS2. Améliorer la résilience des écosystèmes forestiers : aménagement des mares, aménagement des cuvettes, fixation de dunes (1000 ha), formation de brigadiers anti-feu, réalisation des bandes pare-feu, mission sensibilisation sur les substituts du bois ;
 - OS3. Améliorer la production pastorale : diffusion d'animaux de race, formation et équipement des auxiliaires para vétérinaires, emboche ovine ;
 - OS4. Améliorer les conditions d'accès et d'accessibilité à l'eau potable : fonçage de puits cimentés réalisation/réhabilitation PMH, création de Mini AEP, fonçage des puits cimentés, renforcement des capacités de production d'AEP ;
 - OS6. Améliorer les conditions d'accès et d'accessibilité à l'Education : ouverture de centres Alpha ;
 - OS8. Promouvoir l'épanouissement social et économique de la femme : appui aux AGR) ;
- Le Plan de Développement Communal 2014-2018 de la commune rurale de Kellé, qui vise à :
 - Améliorer les conditions de lutte et de protection contre les maladies : intensification de la lutte contre la malnutrition des enfants et des femmes allaitantes, formation des relais communautaires sur les activités prioritaires ;
 - Assurer les conditions d'une bonne hygiène aux populations : Construction des latrines familiales, construction des latrines scolaires ;
 - Rehausser le taux d'alphabétisation 10% à 50% en 2018 : création et équipement des centres alpha ;
 - Augmenter le taux théorique d'accès à l'eau potable de 43,50% en 2014 à 80% en 2018 : fonçage/réhabilitation des puits cimentés, réalisation/réhabilitation de PMH et MAEP, formation/régularisation des COGES PEM ;
 - Augmenter la production agricole : aménagement des sites irrigués, protection efficace des cultures contre les organismes nuisibles, formation et équipement des brigadiers phytosanitaires, formation en techniques culturales, création et équipement des BC, formation des COGES BC ;

- Améliorer la productivité du cheptel et des systèmes pastoraux : vulgarisation des animaux de race, formation et équipement des auxiliaires d'élevage ;
- Gérer durablement les ressources naturelles : ouverture des bandes pare feu, aménagement de 25 mares, fixation des dunes, récupération des terres dégradées, production des plants, reboisement, sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement, formation et équipement des brigadiers anti- feu.

Elaboré à partir de l'expérience capitalisée par le consortium CRI, CRB, CRN dans la région de Zinder, le projet CC 2 qui vise le renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé s'insère dans le contexte institutionnel de la sécurité alimentaire et allie réponses d'urgences et actions de développement.

Le programme est en phase avec les stratégies des acteurs chargés de sa mise en œuvre, notamment :

- Le Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix Rouge Nigérienne qui a pour objectif principal de prévenir et apaiser les souffrances humaines sans aucune distinction de race, de nationalité, de religion, d'opinion politique ou philosophique, particulièrement :
 - **OS2** : « Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la dégradation des écosystèmes et aux changements climatiques », intensification et diversification des productions agro-sylvo-pastorales (distribution des animaux, appui en semences améliorées), promotion et développement de la petite irrigation pour la maîtrise de l'eau (clôtures grillagées, fonçage des puits, de distribution d'intrants et matériels agricoles, renforcement des capacités des maraichers), promotion des AGR pour les ménages vulnérables (embouche petit commerce), amélioration et augmentation de l'accès aux denrées alimentaires (construction des BC, BAB, BIA), restauration et le reboisement des écosystèmes dégradés par les activités à haute intensité de main d'œuvre ;
 - **OS3** : « Améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables du Niger », appuyer les centres dans la prise en charge des enfants malnutris (actions d'information et de sensibilisation sur les pratiques familiales essentielles, la référence et contre référence, le dépistage actif des enfants de 0 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes, information, éducation et communication en matière de santé maternelle et infantile), formation, recyclage sensibilisation des volontaires en matière de « Premiers secours »s et aux « Gestes qui sauvent »
 - **OS4**: « Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement et les pratiques d'hygiène des populations vulnérables du Niger » : amélioration de l'accès aux points d'eau (construction des mini AEP, postes d'eau autonomes pour les gros villages et les centres urbains, puits et forages dans les villages et points de rencontre pour les éleveurs pasteurs, réhabilitation des forages en panne), amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement (construction des latrines communautaires, scolaires, familiales, latrines d'urgence, gestion des ordures, promotion du lavage des mains à l'eau et au savon et des dispositifs de lavage des mains.
- La politique de la Croix Rouge irlandaise pour le Développement International, dont la vision est un monde durable et juste, où les gens sont habilités à surmonter la pauvreté et la faim, et à réaliser pleinement leurs droits et leur potentiel, avec comme priorités, la réduction de la faim et de la vulnérabilité, et le renforcement de la résilience des populations aux catastrophes naturelles et autres, la lutte contre la sous-nutrition (maximiser la productivité agricole, afin de soutenir la croissance économique au niveau des ménages, lutter contre l'insécurité alimentaire, aider les petits agriculteurs à augmenter durablement leurs rendements, à diversifier leurs cultures pour en faire des cultures plus nutritives et à utiliser des techniques agricoles résilientes au changement climatique), aider les pays en développement et les communautés vulnérables à formuler des réponses nationales à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, aider à passer de l'utilisation inefficace des sources d'énergie traditionnelles, à l'utilisation de sources d'énergie modernes telles que l'énergie solaire et les cuisinières à haut rendement énergétique, améliorer l'accès à des services sociaux essentiels de qualité comme la santé.
- La politique de la Croix Rouge irlandaise d'assistance humanitaire 2015, qui vise à sauver et protéger des vies, alléger les souffrances et préserver la dignité humaine avant, pendant et après les crises humanitaires notamment l'objectif 3 « Établir un lien entre les approches humanitaires et de développement, afin de prévenir, de préparer, de soutenir la reprise et de renforcer la résilience face aux crises d'origine humaine et aux catastrophes naturelles.

Le consortium Croix-Rouge de Belgique/Croix-Rouge irlandaise est déjà présent dans la région de Zinder, où il a conduit un projet de résilience communautaire dans les départements de Tanout et Belbedji. Initié pour accéder à une demande de la CRN d'extension de la zone d'intervention de la CRI, le projet Crises Complexes 2 capitalise l'expérience développée par le Mouvement international de la Croix-Rouge, et en particulier par le consortium CRB/CRI et par la CRN, en matière de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés depuis la pénurie alimentaire de 2005 au Niger. Il est par conséquent en complémentarité et en cohérence avec les autres interventions de la CRI dans la zone.

Par ailleurs, les entretiens avec les bénéficiaires et les acteurs de mise en œuvre, ainsi que les visites de terrain font ressortir une assez forte complémentarité entre les différentes interventions du projet et celles des autres partenaires techniques et financiers (PTF) intervenants dans le département de Gouré.

C'est le cas de la réhabilitation des forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) réalisés par d'autres partenaires, en panne faute d'entretien, qui ont été transformées en postes d'eau autonomes équipés d'un système de pompage solaire, qui demande moins d'entretien. C'est également le cas la construction des blocs latrines dans les écoles qui ont bénéficié des cantines mises en place par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Conclusion : Le projet est-il cohérent (externe) ? Niveau très satisfaisant (5)

Le projet CC2 est en phase avec les politiques et priorités stratégiques en vigueur au Niger au moment de son élaboration en 2015, notamment l'initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA 2011-2015), la stratégie de développement durable de l'élevage et les PDC des deux communes d'intervention.

Par ailleurs, le projet s'insère dans le contexte national de sécurité alimentaire et s'appuie sur des structures officielles telles que les mairies, la CRN à travers ses volontaires, les services techniques déconcentrés de l'Etat pour mener ses activités, ce qui est un gage de la pérennité des résultats après projet.

Aussi, le projet est cohérent avec le Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix Rouge Nigérienne, la politique irlandaise pour le Développement International et la politique irlandaise d'assistance humanitaire 2015.

Enfin, le projet capitalise l'expérience développée par le consortium CRB/CRI/CRN en matière de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés dans la région de Zinder et ses interventions sont complémentaires avec celles des autres PTF.

4.2.2. Cohérence interne : absence de contradictions au niveau de la stratégie des méthodes et de l'enchaînement des activités

Constats et analyse

Le projet CC2 est initié à partir d'une demande d'un bénéficiaire direct, la CRN qui a sollicité l'extension de la zone d'intervention de la CRI au-delà des départements de Tanout et Belbidji. Parmi les trois nouveaux départements (Damagaram Takaya, Gouré, Takéta) proposé par la CRN, le département de Gouré a été choisi sur la base de son degré de vulnérabilité. D'après le classement des zones vulnérables pour la région de Zinder (réalisé par l'Etat selon les résultats de la campagne agricole 2014), les communes de Gouré et de Kellé font partie des 11 communes classées comme les zones les plus vulnérables (zones extrêmement vulnérables) pour la région de Zinder. Par ailleurs, Gouré et Kellé sont les deux communes qui comptent le plus grand nombre de villages vulnérables (respectivement 100 et 107 villages).

La démarche du consortium a permis une pleine implication des bénéficiaires directs et indirects dans la conception du projet à travers une série rencontres avec les autorités administratives, les maires et les Services Techniques Déconcentrés (STD), la CRN, ainsi que la conduite d'un diagnostic participatif au niveau de 30 villages, qui a abouti à l'identification des 15 villages d'intervention. Aussi, les bénéficiaires sont impliqués dans la mise en œuvre à travers la réalisation des activités initiées par le projet. Cette démarche a ainsi permis de prendre en compte la situation et les intérêts respectifs des différentes catégories des bénéficiaires (habbanaé et embouche pour les femmes vulnérables, aménagement des sites maraichers et CFW pour les hommes et les femmes vulnérables, bandes pare feu pour sécuriser les ressources pastorales, points d'eau pour toute la communauté...). Les entretiens avec les différentes catégories de bénéficiaires (CRN, communautés) montrent que les actions initiées par le projet répondent parfaitement à leurs besoins et attentes. Ainsi les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus qui découlent de l'expérience développée par le consortium CRI/CRB/CRN dans la région de Zinder en matière de sécurité alimentaire. Leur définition prend en compte les sources d'information telles que :

- le plan de réponse stratégique 2015 des Nations Unies (OCHA) pour le Niger qui souligne la nature cyclique des crises au Niger qui ont érodé la résilience des ménages, auxquelles viennent s'ajouter des facteurs structurels liés à la grande vulnérabilité, la pauvreté et à ses déterminants ;
- le profil humanitaire régional pour Zinder des Nations Unies (OCHA) de mars 2015, qui confirme la même tendance pour Zinder qu'au niveau global du pays ;
- le plan de mise en œuvre humanitaire (HIP) 2015 pour l'Afrique de l'Ouest de la DG ECHO, qui met en avant des problèmes concernant la sécurité nutritionnelle et alimentaire, ainsi que les épidémies récurrentes qui frappent l'Afrique de l'Ouest ;

- l'évaluation des besoins réalisée par le consortium CRI/CRB/CRN dans les communes de Gouré et Kéllé à partir d'un dialogue avec le CR-CRN à Zinder, d'une analyse des vulnérabilités des différents départements de la région de Zinder en concertation avec le CR-CRN et Zinder, le CSR-CRN de Gouré et le CSR-PGCCA, qui a abouti à la sélection du département de Gouré comme zone d'intervention ;
- l'évaluation indépendante du programme 2008-2014 de la Croix-Rouge irlandaise à Zinder ;
- les PDC des deux communes qui analysent plus particulièrement les besoins spécifiques des communes sélectionnées.

L'analyse des indicateurs d'objectifs et de résultats et montre qu'ils sont tous « SMART », et que les sources de vérification définies sont appropriées et réalistes. Les risques et hypothèses de réalisation de chaque objectif et résultat attendu ont été également déterminés.

Les modalités d'intervention choisies dans la mise en œuvre du projet sont cohérentes avec le contexte de la sécurité alimentaire. Elles se résument à la proposition de 30 villages sur la base du degré de vulnérabilité, au choix des 15 villages d'intervention sur la base d'un diagnostic conduit dans les 30 villages, la sélection des ménages bénéficiaires selon leur degré de vulnérabilité en utilisant la HEA, le choix des réalisations en tenant compte des potentialités existantes, de leur pertinence et de l'adaptation aux problématiques locales, ainsi que de leur impact prévisible sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire, information/sensibilisation des communautés, implémentation des activités en collaboration avec les mairies, les volontaires de la CRN et les STD, suivi conjoint (équipe du projet, mairies, STD, CRN).

Conclusion : Le projet est-il cohérent (interne) ? Niveau très satisfaisant (5)

La logique d'intervention du projet est cohérente dans la mesure où il a été initié à partir d'une demande de la CRN qui a sollicité l'extension de la zone d'intervention de la CRI. Aussi, le projet capitalise l'expérience acquise par la CRI dans la région de Zinder.

La logique d'intervention présentée par le cadre apparaît cohérente, car les activités identifiées permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus, qui concourent à l'atteinte de l'objectif spécifique contribuant à son tour à l'atteinte de l'objectif global.

Enfin, les modalités d'intervention choisies dans la mise en œuvre du projet sont cohérentes avec le contexte de la sécurité alimentaire et permettent les réalisations nécessaires à l'atteinte des résultats attendus.

4.3 EFFICACITE

4.3.1. Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 1 : « Disponibilité et accès amélioré aux céréales, produits maraîchers et petit élevage »

Constats et analyse

A travers l'opération habbanaé, le projet a mis 333 kits composés chacun de deux chèvres et un bouc, (soit 999 animaux, 666 femelles et 333 mâles), à la disposition d'une première génération de bénéficiaires. Le suivi réalisé par l'équipe du projet a permis de constater que 152 bénéficiaires de première génération, soit 45,65 % ont passé le kit aux bénéficiaires de deuxième génération. Un total de 485 personnes ont donc déjà bénéficié du habbanaé. Ce nombre est nettement inférieur aux prévisions de 750 ménages bénéficiaires ayant augmenté leur cheptel caprin de deux animaux à la fin du projet, et représente un niveau d'atteinte de 64,67 %.

Les entretiens menés sur le terrain avec les bénéficiaires dans les cinq villages de l'échantillon, ont permis de constater que le choix des bénéficiaires effectué sur la base du critère de vulnérabilité en utilisant la HEA a permis d'atteindre les ménages les plus vulnérables. Les animaux ont été attribués aux bénéficiaires identifiés de manière équitable, en utilisant le tirage au sort. Pour assurer une bonne conduite de l'activité habbanaé au niveau communautaire, un comité de gestion a été mis en place et formé dans chaque village. Les comités ont constitué des fonds avec les contributions versées par les femmes sur les revenus de la vente des boucs, qui ont été utilisés pour faire face à la perte des chèvres en cas de mort ou perte. C'est notamment le cas de Boula Koura où les fonds ont servi au remplacement de 5 chèvres dévorées par le chacal. Il a aussi été relevé au cours des échanges avec les bénéficiaires, que le mode de passage d'un groupe de bénéficiaire à un autre diffère selon les villages. Cf. également le cas de Boula Koura où, au cours du passage de la 1ère à la 2ème bénéficiaire, le bouc a été vendu et l'agent partagé entre les deux bénéficiaires et la caisse du groupement. Quant aux chèvres, après le sevrage, la 2ème bénéficiaire remet une chèvre à la 1ère et garde la seconde chèvre. Cette situation a fait l'objet de rectification par l'équipe du projet et les STD au cours des missions de suivi dans certains villages : la démarche a été réexpliquée aux comités de gestion.

Cependant, quelques insuffisances ont été relevées dans la mise en œuvre de l'opération habbanayé. Il s'agit notamment de :

- un taux élevé de fausses couches (184 sur les 666 chèvres soit 27,63 % selon les données du suivi de l'opération par l'équipe du projet). Selon les données du suivi, ce taux est plus élevé dans deux des villages visités. Sur l'ensemble des 15 villages du projet il est resté dans la norme régionale de 17%. Les bénéficiaires et la direction départementale de l'élevage (DDE) de Gouré expliquent les fausses couches par le déficit alimentaire aux plans qualitatif (fourrage contaminé par les déchets des criquets), et quantitatif (insuffisance des aliments donnés aux chèvres par des femmes qui les ont gardé longtemps dans l'enclos avant de les envoyer aux pâturages) ;
- un retard dans la rotation des kits entre le 1er groupe et le 2nd groupe de bénéficiaires, dû non seulement au fait qu'une partie des chèvres livrées par le fournisseur étaient très jeunes, (ce qui retarde les mises bas), mais aussi au taux élevé de fausses couches enregistrés ;
- les comités de gestion sont en place et formés, mais certains d'entre eux ont faiblement joué leur rôle dans l'application des principes de suivi du habbanaé. Cela est dû non seulement à une faible assimilation des formations reçues à cause de l'analphabétisme de la majorité des membres, mais aussi au retard dans l'organisation de la première mission de suivi de l'activité, par insuffisance de personnel et de moyens logistiques. Pour pallier cette situation des actions de rectification (explication de la démarche aux comités de gestion) ont été menées au cours des missions de suivi.

A travers l'opération embouche, le projet a distribué 105 béliers à une première tranche de femmes choisies en fonction du degré de vulnérabilité de leur ménage, mis en place et formé un comité de gestion de cette activité. Les échanges avec les COGES et les bénéficiaires font ressortir quelques points forts de l'opération embouche. Les comités de gestion mis en place se sont montrés assez dynamiques, notamment dans le contrôle de conformité des moutons au moment du passage d'une bénéficiaire à une autre. De plus, les revenus tirés par les bénéficiaires de la vente des béliers ont été réinvestis soit dans l'achat d'un autre mouton ou un bouc pour perpétuer l'activité à un niveau individuel, soit dans l'entretien de la famille par l'achat de produits alimentaires et vestimentaires.

Cependant, les focus groups avec les bénéficiaires ont fait ressortir quelques insuffisances dans cette opération. Il s'agit de la méthode utilisée pour l'achat des animaux qui a consisté à passer un contrat avec un fournisseur. Cela ne s'est pas avéré être très efficace dans la mesure où les bénéficiaires ont jugé les animaux très petits par rapport au montant prévu (47.000 FCFA) pour l'achat d'un mouton. Cela est confirmé par les résultats du suivi qui montrent que la moyenne des prix de vente des béliers est de 27.324 FCFA dans les villages de la commune de Gouré, où quelques données sont disponibles. Cette baisse des prix des moutons à la vente trouve son explication dans le fait que le fournisseur a acheté des très petits moutons pour maximiser sa marge bénéficiaire.

Pour éviter des tels désagréments, il aurait fallu mettre en place des comités d'achat et donner la possibilité au bénéficiaire ou à son représentant de choisir son animal, et d'être assisté dans les négociations des prix par le comité d'achat. En dehors du fait que les moutons livrés étaient très petits, la faible performance de la première opération d'embouche peut être aussi liée à la courte durée d'engraissement (environ 3 mois), et au fait que l'opération a démarré en période de soudure, où l'alimentation des animaux est difficile à trouver, ce qui augmente les charges d'entretien. Une autre insuffisance relevée réside dans le mode de gestion de l'opération, qui diffère selon les villages. A Gagabi, après la 2^{ème} opération le capital a été partagé entre les deux bénéficiaires. A N'Guel Djaoulé et à Boula Koura, les moutons sont dans les mains des 3^{èmes} groupes de bénéficiaires. Cette variation pourrait affecter le nombre le nombre final de bénéficiaires visés, et donc l'atteinte du résultat attendu.

L'appui au maraichage a consisté à la clôture de quatre sites communautaires (Gagabi, Ngaloa, Yeryerni, N'guel Djaoulé), à travers la pose de 4000 mètres linéaires de clôtures grillagée, la réalisation de 10 puits maraichers au niveau de deux sites (Yeryerni, N'guel Djaoulé), l'appui en moyens d'exhaure (motopompes), intrants (semences maraichères, engrais), petits matériels, ainsi que le renforcement des capacités des producteurs maraichers. Les échanges avec les bénéficiaires montrent que les puits et les motopompes sont récents et n'ont donc pas encore servi. En effet au moment du passage de la mission d'évaluation, certains puits venaient juste d'être achevés et n'avaient même pas été réceptionnés. De plus, l'évaluation est intervenue en période de récoltes des cultures pluviales, et un peu avant le début de la campagne irriguée, ce qui justifie le fait que les puits et les motopompes n'ont pas encore été utilisés. Cependant, le projet doit capitaliser les erreurs des interventions antérieures d'autres bailleurs, et appuyer les communautés pour mettre en place un système de gestion des motopompes assurant la durabilité de leur utilisation, voire même dégageant quelques provisions pour l'amortissement.

Cependant les puits maraichers vont alléger les charges de travail des exploitants qui consacrent chaque début de campagne beaucoup de temps pour renouveler leurs puisards effondrés, ou au moins les sur creuser pour disposer de plus d'eau d'irrigation. Réalisées un peu plus tôt, les clôtures ont permis une limitation des dégâts des animaux sur les sites maraichers, et une prévention des conflits fonciers. Elles ont également limité la déforestation par la coupe de branchages pour les besoins de la confection des haies mortes, qui sont renouvelées chaque année et qui occupent beaucoup d'espaces, car les maraichers ne s'organisent pas pour clôture tout le site et chacun clôture sa petite parcelle. Le fait d'enlever ces multiples clôtures augmente les superficies mises en valeur. L'appui en intrants (semence, engrais), petit matériel et la formation des exploitants sur les techniques maraichères ont permis une diversification et une augmentation des productions maraichères, et donc des revenus, contribuant à la sécurité alimentaire des ménages. En outre les revenus tirés de la vente des produits maraichers ont servi à l'achat des vivres, des petits ruminants, et à couvrir d'autres charges des ménages (santé, habillement, cérémonies).

L'évaluation à mi-parcours réalisée au niveau des 13 sites appuyés dans le cadre du projet CC2 fait ressortir une augmentation du nombre d'exploitants qui passe de 120 à 136, un accroissement des superficies exploitées (68,75 ha mis en valeur sur 75,25 ha prévus), une diversification alimentaire dans la zone d'intervention estimée à 70%, une augmentation des productions maraichères : 50% de la production est utilisée pour la consommation familiale, tandis que l'autre moitié écoulee sur le marché local génère des revenus utilisés pour se procurer les autres ingrédients servant pour la cuisine.

L'apport du projet dans la mise en place des BC a consisté à construire sept nouveaux magasins en matériaux définitifs, réhabiliter un magasin, fournir 6 palettes par BC, doter d'un stock initial de 90 tonnes (6 tonnes par BC), mettre en place des Comité de Gestion(COGES). La formation des Comités de Gestion des BC confiée à la Direction Départementale de l'Agriculture de Gouré. L'apport personnel des communautés en espèce et en nature est constitué de 3,7 tonnes de céréales et d'une somme de 153.500 FCFA.

Au cours des investigations sur le terrain, quatre BC ont été visitées. Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants : tous les magasins sont en bon état, les comités de gestion assurent les opérations de vente et de reconstitution des stocks, des comptes bancaires existent. La mission a relevé avec satisfaction que toutes les BC visitées fonctionnent très bien et offrent des services considérables aux communautés bénéficiaires, en assurant la disponibilité et l'accessibilité des céréales en période de soudure dans des villages très enclavés. La vente en détail (tia) facilite l'accès aux céréales des ménages très vulnérables, qui se ravitaillent au jour le jour avec les revenus générés par des activités comme la vente de la main d'œuvre familiale, l'exploitation des ressources naturelles (cueillette, paille, bois...). Il ressort que les mairies accordent une importance particulière à la pérennisation des BC, en mobilisant des ressources pour assurer le suivi. C'est ainsi que la marie de Kellé a recruté sur fonds propres, des prestataires privés pour le suivi de toutes les BC installées sur le territoire communal par les différents partenaires. Les résultats de ce suivi ont permis à la mairie d'intervenir pour redresser la situation de certaines BC, comme celle de Boula Koura où des malversations ont été relevées.

Toutefois, la mission a relevé quelques lacunes dans le fonctionnement des BC. Il s'agit de la faible fonctionnalité de certains comités de gestion (faible documentation des réunions de prise de décisions, faiblesse dans la tenue des supports de gestion, manque de réalisme dans la fixation des prix).

Il s'agit aussi du fait que malgré l'existence de compte, à Gagabi l'argent est gardé au village en dépit de tous les risques. Il y a également eu, un début d'effritement des stocks dès la première opération, que les COGES expliquent par plusieurs raisons : A Gagabi et N'Guel Djaoulé, les acteurs rencontrés attribuent la réduction du stock initial de 61 sacs à 55 sacs au fait dans la zone d'intervention les populations n'utilisent pas de bascule/balance, mais des unités locales de mesures (**tia**). La pratique de remplissage des sacs en utilisant les mesures de tia (environ 2.5 kgs) peut générer des pertes. La diminution peut aussi résulter du fait que les stocks sont vendus à un prix plus bas que le stock initial fourni gratuitement. A Maloumdi et Boula Koura, la mise en place tardive du stock initial à la fin de la période de soudure a entraîné l'augmentation de la durée de conservation, occasionnant des pertes.

Le projet a appuyé la protection des cultures et la santé animale à travers la formation et l'équipement de 75 brigadiers phytosanitaires, la formation et l'équipement de 15 assistants para vétérinaires, la dotation de la Direction Départementale de l'agriculture avec 2500 litres de produits phytosanitaires homologués de bonne qualité. La direction départementale de l'agriculture estime que l'initiative du projet est très salubre, car le département de Gouré est une ligne de front des ennemis des cultures, et d'autant plus que l'appui de l'Etat reste très insignifiant (5 appareils de traitement envoyés en 2017).

Des échanges avec les brigadiers, les auxiliaires para vétérinaires et le STD, il ressort quelques faiblesses notamment dans la maîtrise des techniques de traitement par certains brigadiers (utilisation des produits EC avec des appareils ULV). Aussi, la démarche utilisée pour le choix des APV, qui a consisté à les sélectionner sur la base des propositions des communautés ne s'est pas avérée très pertinente, dans la mesure où il est arrivé que les personnes proposées ne soient pas motivées et intéressées par l'activité, mais se soient juste senties obligées d'accepter, de peur de décevoir leur communauté. Cela s'est traduit par des cas de désintéressement de l'activité (Maloumdi), et d'abandons pour cause d'exode (Boula Koura). Le désintéressement ou l'abandon de l'activité peut être lié au fait qu'elle n'est pas assez rentable, au regard de la concurrence des produits de qualité douteuse venant du Nigéria, et de la baisse du cours de la Naira qui fait chuter le prix des produits, impactant l'activité des APV. Enfin, du fait des cas d'abandon et de désintéressement enregistrés la DDE estime que les APV ne jouent pas totalement le rôle attendu d'eux, celui de rapprocher le traitement des sites d'élevage et de constituer un circuit d'information pour la surveillance des maladies.

Conclusion : Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 1 ? Niveau satisfaisant (4)

Le projet a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages les plus pauvres en améliorant la disponibilité et l'accès aux céréales, aux produits maraîchers et au petit élevage. En effet, la redynamisation du habbanaé et l'embouche ovine ont généré des revenus permettant aux ménages vulnérables de faire face aux dépenses d'alimentation, et parfois même de capitaliser par l'achat des animaux. L'appui au maraichage a permis une diversification et une augmentation des productions maraîchères, et donc des revenus, contribuant à la sécurité alimentaire des ménages. Toutes les BC mises en place fonctionnent et offrent aux communautés bénéficiaires des services considérables en assurant la disponibilité et l'accessibilité des céréales en période de soudure, améliorant ainsi leur résilience à l'insécurité alimentaire. La mise en place, la formation et l'équipement de brigades phytosanitaires et d'assistants para-vétérinaires a sécurisé les principaux moyens d'existence des communautés (cultures, animaux).

Cependant le niveau d'atteinte des cibles pour certaines activités comme le habbanaé est en dessous des prévisions (64,67%), en raison du retard dans la rotation des kits du fait que les chèvres livrées étaient très jeunes, ce qui retarde les mises bas, mais aussi des nombreuses fausses couches enregistrées.

4.3.2. Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 2 : « Les pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont améliorées »

Constats et analyse

Les sensibilisations sur les actions essentielles en nutrition, l'autoconsommation et diversification alimentaire (consommation des légumes produits, utilisation du lait animal par les familles, etc.), et les campagnes de sensibilisation à l'hygiène dans les communautés, ont été réalisées par les volontaires de la CRN, les ASC et les relais communautaires, formés par l'hôpital de district de Gouré dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Les services de santé profitent de ces séances de sensibilisation pour d'autres actions comme la vaccination et la sensibilisation sur la fréquentation des centres de santé.

Il ressort des focus groups avec les femmes, ainsi que des échanges avec le responsable de l'hôpital de district de Gouré et l'Agent de Santé Communautaire (ASC) de Maloumdi, une réduction des cas de référencement pour cause malnutrition, une forte participation des bénéficiaires aux actions de sensibilisation nutritionnelle, la maîtrise des principaux thèmes de sensibilisation par les femmes (allaitement maternel exclusif, alimentation des jeunes enfants, hygiène et assainissement des ménages, lavage des mains...) et un début d'adoption de bonnes pratiques telles que l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation des enfants, la CPN, l'hygiène des habitations.

Il a été relevé que les mouvements du personnel des cases de santé formés par le projet, entraînent des séances de recyclage des nouveaux ASC. L'application de certaines pratiques promues a parfois été rendue difficile par manque de certains produits sur les marchés locaux notamment dans les villages où les potentialités de maraichages sont limitées.

En ce qui concerne les points d'eau, le projet a procédé à la sensibilisation des communautés, au fonçage de trois nouveaux forages, à la réhabilitation de quatre forages, à la pose de sept postes d'eau autonomes avec système de pompage solaire, à la mise en place et à la formation de sept comités de gestion des points d'eau.

La mission note avec satisfaction que sept postes d'eau autonomes ont été réalisés/ réhabilités, pour une prévision de cinq forages. Elle apprécie également la complémentarité du projet avec les interventions antérieures d'autres bailleurs à travers la réhabilitation des forages existants, et leur transformation en poste d'eau autonome. Aussi, elle constate que tous les points d'eau visités sont opérationnels, bien utilisés par les communautés, bien entretenus, avec un bon respect de règles d'hygiène par les usagers.

La réalisation des points d'eau a eu comme effets un allègement de la corvée d'eau pour les femmes et les jeunes filles qui parcourraient de longues distances pour l'alimentation quotidienne en eau potable, une réduction de la prévalence des maladies liées à la consommation de l'eau non potable.

Les évaluateurs constatent que la redevance eau a été fixée à des niveaux très bas (100 à 150 F CFA/ménage /mois), par rapport au montant arrêté par le service de l'hydraulique qui est de 500FCFA/m³. Les montants pratiqués dans les villages ne permettent pas de générer assez de ressources pour assurer l'entretien et l'amortissement des installations, et donc de garantir la durabilité de l'approvisionnement en eau. Cette situation s'explique par le fait que le montant de la redevance a été initialement laissé à la discrétion des communautés elles-mêmes à travers leurs comités de gestion. Par la suite il leur a été demandé de revoir à la hausse leur contribution pour assurer une bonne maintenance des ouvrages. Les services techniques et la commune ont été saisis pour s'assurer que ceci soit respecté, mais jusqu'au passage de la mission d'évaluation la situation n'avait pas changé.

Les investigations relèvent également un faible niveau de recouvrement de la redevance eau particulièrement au niveau du village de N'Guel Djaoulé, et quelques faiblesses dans l'opérationnalité des comités de gestion qui ne se réunissent pas régulièrement pour prendre les décisions, et où les réunions tenues ne sont pas documentées. Aussi, le choix des villages d'interventions basé sur la vulnérabilité, n'a pas permis de respecter les normes nationales qui prévoient une population de 1500 habitants pour ce type de point d'eau. Cependant, d'après l'expérience et leçons apprises par les acteurs de mise en œuvre, ce type de point d'eau ne sert pas uniquement la communauté dans laquelle il a été placé, mais toutes les communautés environnantes ainsi que les nomades, par conséquent le nombre réel de bénéficiaires est largement au-delà des normes nationales.

Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, le projet a procédé à formation des volontaires CRN, la formation des points focaux en hygiène et assainissement, l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'hygiène dans les communautés et les écoles, la promotion de la construction des latrines familiales, la construction de 12 blocs latrines dans les écoles (8) et centres de santé (4).

La promotion de la construction des latrines familiales a permis la construction de 27 latrines que nos interlocuteurs ont affirmé bien entretenir et bien utiliser, mais que nous n'avons pas eu à vérifier sur le terrain. Les visites dans les écoles ont permis de constater que les latrines sont bien propres, mais comme la rentrée n'était pas effective au moment du passage de la mission dans les villages, nous ne pouvons pas juger du niveau d'utilisation de ces infrastructures.

Au niveau de la case de santé de Maloumdi, la construction du bloc latrine a permis aux malades qui viennent en consultation de se soulager, aux femmes qui accouchent d'y faire leurs toilettes, de verser l'eau de bains des nouveaux nés qui avant était versée dans un trou creusé dans la cours de la case de santé.

Les sensibilisations, la construction des latrines ont favorisé un début de changement de comportements. En effet au cours des focus groups, les communautés bénéficiaires, ont affirmé utiliser les latrines au lieu de la défécation à l'air libre, et recourir régulièrement au lavage des mains avec le savon.

Conclusion : Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 2 ? Niveau très satisfaisant (5)

En dépit de quelques difficultés liées au manque de certains produits sur les marchés locaux, qui rend difficile l'application des pratiques promues, et au taux très bas de la redevance eau qui ne garantit pas la durabilité des points d'eau, l'intervention a permis une amélioration des pratiques nutritionnelles et liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. En effet, les femmes maîtrisent les principaux thèmes vulgarisés (allaitement maternel exclusif, alimentation des jeunes enfants, hygiène et assainissement des ménages, lavage des mains...), et déjà quelques prémisses d'adoption de bonnes pratiques telles que l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation des enfants, la CPN, l'hygiène des habitations) sont constatées. Aussi, il a été relevé une réduction des cas de référencement pour cause malnutrition, un allègement de la corvée d'eau, une réduction de la prévalence des maladies liées à l'eau et un début de changement de comportement (réduction de défécation à l'air libre).

4.3.3. Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 3 : « La capacité d'adaptation aux changements climatiques des villages ciblés est augmentée »

Constats et analyse

La mise en œuvre du projet a permis la fixation mécanique de 100 ha de dunes vives par des dispositifs appropriés de clayonnages avec les rachis de palmier, la récupération de 66,5 ha de terres dégradées à travers la réalisation des demi-lunes, la réalisation de 100 km de bande pare-feu, le surcreusement de trois mares (900 m³), l'achat et la plantation de 62.500 plants, l'ensemencement de 166,5 ha de terres récupérées (demi-lune, fixation des dunes), avec des herbacées. Ces travaux ont mobilisé 1.077 travailleurs qui proviennent aussi bien des communautés de 8 villages bénéficiaires, que des villages environnants non ciblés par le projet.

On note une faible reprise des plantations et des herbacées ensemencées au niveau du site de N'Guel Djaoulé, due au fait que les plantations ont été réalisées juste à la fin des pluies. On note également une bonne reprise des herbacées au niveau du site de récupération des terres de Kourohol, malheureusement détruites par les animaux par manque de gardiennage.

Les entretiens avec les bénéficiaires, les volontaires CRN, et la direction départementale de l'environnement ont permis de relever une forte implication des communautés bénéficiaires, notamment les femmes, dans la réalisation des activités de Cash for Works (fixation des dunes, surcreusement des marres, réalisation de demi-lunes, bandes pare-feu). Toutes ces activités ont été conduites avec une participation active des volontaires de la CRN, qui ont assuré la formation et l'encadrement rapproché des communautés. En effet, les volontaires formées sur les différentes thématiques du projet ont été placés sur le terrain pour assurer l'encadrement des chantiers, avec le suivi régulier de l'équipe du projet et du service de l'environnement.

Les principaux effets des actions de récupération des terres sont l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour le maraichage et l'abreuvement des animaux, avec le surcreusement des mares, la protection des cuvettes, champs de culture, espaces de pâturage et village contre l'ensablement par la fixation des dunes, la protection des pâturages contre les feux de brousse récurrents dans le département de Gouré (60 cas recensés en 2016) par la réalisation des bandes pare-feu. Aussi, les activités HIMO ont conduit à injecter une somme de 37.546.250 FCFA, qui a permis d'atténuer l'effet du retour massif des populations en provenance du site d'orpaillage du Djado, de lutter contre l'insécurité alimentaire par l'achat de céréales, et de financer des AGR (achat d'animaux, petits commerces).

Afin d'encourager l'économie du bois énergie, et de limiter la déforestation, le projet a procédé à des séances de sensibilisation à l'utilisation des foyers améliorés dans les 15 villages cibles, la distribution de 2123 foyers améliorés (métalliques) aux femmes des ménages vulnérables, et la formation de 72 personnes (42 femmes et 30 hommes) sur la technique de fabrication des foyers à base de matériaux locaux.

Les interviews avec les femmes rencontrées dans les cinq villages de l'échantillon font ressortir un engouement fort pour les foyers améliorés, plus spécifiquement pour les foyers métalliques facilement transportables. Cela se traduit par une forte demande de ce type de foyers, malheureusement non disponibles sur les marchés locaux. A la question de savoir si elles utilisent les foyers améliorés reçus, toutes les femmes rencontrées ont répondues par l'affirmative. L'observation des pratiques des femmes nous a permis de nous rendre compte de nous-mêmes que les foyers améliorés sont bien utilisés.

La formation sur la confection des foyers améliorés à base des matériaux locaux a porté ses fruits. Plusieurs récits laissent entendre que les personnes formées en ont fabriqués pour leur ménage et même pour les autres. Ainsi, à Boula Koura, une femme formée a témoigné avoir construit plus de 40 foyers en matériaux locaux pour les femmes de son village et des hameaux environnants.

Les focus groups avec les femmes ont permis de relever quelques effets des foyers améliorés se traduisant par une économie de bois de chauffe (réduction de la déforestation), la rapidité des préparations, l'allègement de la corvée de bois.

Conclusion : Le projet a-t-il permis d'atteindre le résultat 3 ? Niveau très satisfaisant (5)

Le projet a suscité un fort engouement pour l'utilisation des foyers améliorés notamment métalliques, faciles à transporter pour être utilisés au champ, et par des nomades en perpétuels déplacements à la recherche de pâturages. Les femmes formées dans la fabrication des foyers améliorés en matériaux locaux continuent la vulgarisation de cette technique au sein de leurs villages et des hameaux environnants. L'utilisation des foyers améliorés métalliques et en matériaux locaux se traduit par un allègement de la corvée de bois grâce à une réduction de la quantité du bois utilisés, et donc une diminution de la déforestation.

4.4 EFFICIENCE

4.4.1. La conception du projet, son dispositif et sa gouvernance sont-ils efficaces ?

Constats et analyse

Les acteurs intervenant dans la formulation et la mise en œuvre du projet ont joué des rôles en fonction de leurs attributions normales. Le tableau ci-dessous décrit le jeu d'acteurs qui a prévalu tout au long du projet.

Ainsi par acteurs on aboutit au résultat suivant :

Acteurs	Rôle assigné	Modalités d'intervention
Autorités communales	<ul style="list-style-type: none"> - L'orientation des partenaires au développement et la veille sur la cartographie des acteurs de développement sur le territoire. - Assurer la cohérence entre les actions du projet et les priorités de développement local consignés dans le PDC - Implication dans le choix des villages, la mise en place des comités et le suivi des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux phases de conception (diagnostic, choix des activités, choix des sites d'intervention, et planification) et de mise en œuvre du projet (participation aux missions de suivi). - Selon le Maire de Kéllé, « <i>une des forces de ce projet réside dans la régularité du suivi des activités, ce qui a permis d'atteindre les résultats que nous connaissons. Le suivi a été mené avec l'implication de la mairie qui y jouait le rôle de facilitateur, d'appui au processus, et de s'assurer que toutes les activités sont menées</i> ». Selon les membres du comité de gestion de banque de céréale de Boula Coura, les autorités de ce village et le président du comité départemental de la CRN de Gouré, l'implication de la mairie dans le suivi des activités du projet a permis de résoudre en partie les problèmes de gestion de la banque de céréale. En effet, le projet a réhabilité la banque de céréale du village, mis en place un nouveau comité de gestion et une nouvelle dotation en céréales. Avec l'appui de la mairie, l'ancien comité est écarté de la gestion de la nouvelle BC et ses membres sont « poursuivis » par la mairie qui les somme de rembourser les fonds détournés. Le Maire estime qu'à travers une bonne gestion de ce cas de détournement, elle dissuadera les comités de gestion de Banques de céréales qui veulent emboîter le pas à l'ancien comité de Boula Koura.
Services techniques de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la conformité des actions par rapport aux dispositifs institutionnel et normatif national, ce qui a permis de raccourcir les délais dans l'identification des sites et l'obtention des autorisations de construire, ou d'aménagement de marres, points d'eau, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une logique de renforcement des capacités de la CRN et des bénéficiaires les formations thématiques et la participation aux activités du projet pour s'en approprier les stratégies et les méthodes de mise en œuvre - Suivi de la mise en œuvre des activités à travers une participation effective aux différentes missions de suivi.
Volontaires de la CRN	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier du projet, et comprendre la logique d'intervention du consortium dans une logique de pérennisation des acquis. - Participation aux phases de conception (diagnostic, choix des activités, choix des sites d'intervention, et planification) et de mise en œuvre du projet (participation aux missions de suivi et activités de « cash for work »). 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une logique de renforcement de leurs capacités via les formations thématiques et la participation aux activités du projet pour s'en approprier les stratégies et les méthodes de mise en œuvre
CRN	<ul style="list-style-type: none"> - Relais des activités du consortium sur le terrain pour s'approprier la stratégie et la démarche de suivi des activités dans une dynamique de pérennisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans une logique de renforcement de ses capacités via les formations thématiques et la participation aux activités du projet pour s'en approprier les stratégies et les méthodes de mise en œuvre.

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer profit des acquis du projet. - Assurer la pérennité des services mis à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités à travers les comités de gestion - S'acquitter des redevances liées à l'accès des différents services mis en place par le projet.
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce jeu d'acteurs initialement conçu et mis en place a fonctionné. Chacun acteur a joué le rôle qui lui était dévolu. Même si par quelques insuffisances ont été notées par la mission d'évaluation, tels que le non recours par les STD aux clauses du protocole d'accord qui leur permettaient d'effectuer des missions de suivi avec la CRN de Gouré. Cela a affecté la réussite de certaines activités, comme le suivi des comités de gestion et la surveillance des sites des demi-lunes et des fixations de dunes.

De la question de la montée en puissance de la CRN et de l'implication des volontaires dans le cadre du suivi du projet.

L'une des finalités de la présence de la CRN et des volontaires dans le cadre du projet est de reproduire à terme le schéma en place à Tanout et à Belbedji. En effet, la montée en puissance de la CRN permettrait de combler le vide qui pourrait exister dans de le suivi des réalisations du projet à l'accompagnement efficace des bénéficiaires.

A cette fin des actions de renforcement des capacités des volontaires ont été réalisées en nutrition, gestion des point d'eau, fixation des dunes, demis lunes, secourisme, suivi habbané, gestion des catastrophes, embouche, animation, surcreusement des marres, rédaction administrative (rapports et PV), etc.

En plus des formations, les volontaires ont participé aux différentes missions de suivi et à la réalisation des activités.

A mi-parcours de ce processus de renforcement des capacités de la CRN et des volontaires de Gouré, il n'est pas encore établi que l'implication des volontaires a contribué à une allocation plus efficiente des ressources. La courte durée du projet ne permet d'atteindre ce résultat de manière satisfaisante. Même si de l'avis des membres de la CRN et des volontaires des Gouré aujourd'hui, il y a déjà des rudiments de compétences dans l'accompagnement des activités des villages.

Après les visites de terrain, les entretiens avec les volontaires et les responsables de la CRN de Gouré, la mission d'évaluation, à travers son analyse, est en mesure de souligner :

- qu'il existe une certaine détermination chez les volontaires du comité sous régional de la CRN de Gouré de mettre en pratique les compétences acquises
- qu'il y a un manque de dynamisme au niveau la structure départementale qui demande d'être accompagné afin de l'aider corriger ses insuffisances. Dans ce sens, des visites d'échange peuvent être organisées auprès du comité de Tanout et de Belbedji qui ont une bonne expérience.

Conclusion : La conception du projet, son dispositif et sa gouvernance sont-ils efficaces? Niveau satisfaisant (4)

Le projet est conçu et mis en œuvre de manière participative. Tous les intervenants ont joué le rôle qui leur était dévolu. Cela reste conforme à la dimension humaine du projet et la mission de son porteur en tant que structure auxiliaire de l'Etat Nigérien.

De même, un tel dispositif a l'avantage de favoriser une meilleure appropriation du projet par les acteurs locaux.

4.4.2. Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?

Constats et analyse

Le personnel prévu pour le projet est composé d'un responsable WATSAN, un responsable LHPM (livelihood program manager), assisté de 02 autres cadres, un chargé du programme renforcement des capacités de la CRN, un chargé de suivi-évaluation, en plus du chargé de programme, du coordinateur du bureau de Zinder, et d'une équipe d'appui (logisticien, assistant administratif et financier, etc.).

Ce personnel n'est pas spécialement dédié au projet Crise complexe 2. Il partage ses interventions entre les différents programmes du Consortium ou de IRC. Il en est de même pour l'utilisation des 3 véhicules et du matériel informatique et de bureautique. La mission d'évaluation ne juge pas cette stratégie efficiente.

En effet, il ressort des investigations terrain que des problèmes de logistique ont souvent affecté le bon déroulement de certaines activités. Les 3 véhicules se sont révélés nettement insuffisants pour la couverture des sites en plus des besoins de la coordination. Il a fallu mettre en place des stratégies alternatives, comme celle visant à favoriser les missions groupées de plusieurs experts.

Là encore des limites pourraient se poser du fait que la complexité de certaines activités, (telles que le renforcement des capacités des comités de gestion, ou le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'infrastructures), requéraient plus de temps de présence que d'autres activités. De même, les intervenants dans les missions de suivi ayant parfois les mêmes cibles, étaient obligés de ménager leurs temps de manière à permettre aux autres membres de la mission de pouvoir travailler avec les bénéficiaires.

Une autre solution résidait dans l'aptitude qui était donnée aux services techniques de l'Etat d'effectuer des missions de suivi avec l'accompagnement des volontaires de la CRN de Gouré. Mais cette piste, bien que prévue et ses modalités pratiques de mise en œuvre explicitées dans le protocole d'accord signé avec l'IRC, n'a jamais été explorée par les STDE qui préféraient attendre l'arrivée d'une mission du consortium avant d'aller sur les sites des projets.

Ceci accentuait davantage le problème de logistique, car en plus de l'équipe de ICR, il fallait avoir aussi à bord des véhicules, les STD, et les volontaires systématiquement impliqués dans la composition des missions de terrain.

Comme conséquence de la limitation des moyens logistiques et des ressources humaines par rapport au volume des activités à réaliser dans le projet et à l'importance de la couverture géographique que représentent les 15 villages du projet, il est possible de constater :

- Le retard dans la réception des travaux de certains sites maraichers, comme c'est le cas à Yeryéni. Cela est dû à des faiblesses dans le respect des spécifications techniques des puits par l'entreprise, le non-respect des clauses contractuelles (notamment les délais). Dans ce cas, il aurait peut-être été nécessaire de mettre davantage de moyens dans le suivi des travaux, en mobilisant plus des ressources humaines pour un contrôle permanent sur le chantier, la méthode du contrôle programmé ou ponctuel ayant montré ses limites.
- Les faiblesses dans le suivi des activités de fixation des dunes et des demi-lunes réalisées, quelques lacunes dans les capacités organisationnelles de certains comités de gestion (manque de gardiennage, déficit dans la tenue des supports de gestion, la tenue des rencontres statutaires). A ce niveau, peut-être aurait-il fallu renforcer les moyens d'action du service de l'environnement pour lui permettre d'effectuer, de manière autonome, des missions de suivi avec l'accompagnement des volontaires de la CRN de Gouré.
- Pour ce faire, un amendement des modalités pratiques de mise en œuvre du protocole d'accord signé avec l'IRC, aurait pu doter ledit service de moyens financiers devant lui permettre de mener des activités de suivi/supervision, qui s'apparentent plus à ses tâches régaliennes. Dans ce contexte, la mise en œuvre de mesures répressives contre les contrevenants auraient conduit les éleveurs vers d'autres pâturages que les sites de réalisation des demis lunes.
- Le manque de performance de certains APV et le non remplacement d'autres APV émigrants dans les pays voisins. Compte tenu de leur importance dans le dispositif de surveillance épidémiologique du cheptel et sur la base des enjeux stratégiques au plan national du département de Gouré dans le domaine de l'élevage, le service de l'élevage devrait être plus proactif dans le suivi des APV, et même s'impliquer dans le choix et le remplacement des APV défaillants. Une des alternatives pourrait consister à favoriser l'installation de vétérinaires stagiaires diplômés en quête d'emploi, qui seraient mieux outillés en matière de connaissances et savoir-faire, et dont la motivation pourrait être facilement établie.

Conclusion : Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ? Niveau mitigé (3)

Au-delà des difficultés présentées ci-dessus il est aisé de constater que la plupart des activités ont été mises en œuvre dans le cadre du présent projet. Certains connaissent des retards dans leur exécution, d'autres sont ou seront confrontés à des problèmes d'appropriation par les bénéficiaires, car réalisées tardivement, juste à la fin du projet.

4.4.3. En quoi les risques et hypothèses⁶ peuvent-ils affecter la réussite du projet ?

Constats et analyse

L'analyse des hypothèses fait énoncer les éléments suivants qui peuvent être hors de la responsabilité de l'équipe du projet, et qui sont nécessaires pour atteindre l'objectif spécifique à savoir : « (i) les activités prévues ne sont pas perturbées par la nécessité de se concentrer sur une réponse humanitaire de grande ampleur, (ii) les activités prévues ne sont pas perturbées par les élections de début 2016, (iii) la sécurité continue de permettre l'accès à la zone d'intervention par les équipes de projet ».

⁶ Les hypothèses sont celles qui demeurent après que les mesures d'atténuation aient été mises en place (même si les mesures d'atténuation sont menées avec succès, il est peu probable que le risque ne soit complètement éliminé). Les hypothèses sont des facteurs extérieurs qui peuvent affecter la réussite du projet mais que le responsable de projet ne contrôle pas directement

On note ainsi que l'intervention a été possible grâce à la stabilité sociopolitique, économique et sécuritaire dans la zone d'intervention du projet sur les deux ans. Au final, ces différentes hypothèses apparaissaient réalistes au moment de la formulation du projet et se sont maintenus au cours de la mise en œuvre du projet.

Les risques initialement prévus, restent encore valables aujourd'hui tout au moins à 80%. En dehors du risque de « déstabilisation suite au risque de conflit autour des élections de début 2016 », les autres restent valables. Il s'agit de: (i) risques sécuritaires liés aux attaques dans les zones frontalières, (ii) catastrophe humanitaire de grande ampleur (sécheresse, inondation, infestation de criquets pèlerins, etc.) (iii) Manque de disponibilité pour la communauté/engagement de la communauté, (iv) épidémie animale.

Le projet a pris l'initiative de mise en œuvre des mesures d'atténuation de certains risques à travers :

- un suivi régulier de la situation sécuritaire en interne au sein du Mouvement Croix-Rouge et en collaboration avec les autres acteurs nationaux et internationaux ;
- une mise à jour régulière des règles de sécurité et des plans d'urgence en fonction de l'évolution du contexte ;
- la formation régulière de l'équipe de projet aux règles de sécurité et plans d'urgence ;
- l'équipement de tous les véhicules d'une radio HF, ainsi que la notification, l'approbation et suivi des trajets sur le terrain par la chambre radio.
- le maintien de relations solides avec les communautés et les dirigeants locaux, afin de réduire la possibilité que le personnel du projet soit spécifiquement visé;
- le maintien d'une flexibilité dans la planification et l'exécution des activités, et une gestion efficace des attentes des bénéficiaires dans le cas où les activités du projet sont retardées ;
- la révision du calendrier en fonction de la situation ?

Conclusion : En quoi les risques et hypothèses peuvent-ils affecter la réussite du projet ? Niveau très satisfaisant (5)

Le projet a fait l'objet d'une planification réaliste. Les hypothèses et risques identifiés au départ sont justes et les moyens de les mitiger identifiés.

4.5 IMPACT

4.5.1. Les activités mises en œuvre ont-elles permis de produire les résultats et progrès escomptés ?

Constats et analyse

Les effets conjugués des activités du projet ont permis d'améliorer le cadre de vie des communautés dans les communes de Gouré et Kellé.

En effet, le surcreusement des marres améliore la disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des animaux et le maraichage. La fixation des dunes a protégé les cuvettes, les champs de culture, les espaces de pâturage et le village contre l'ensablement.

L'appui en intrants (semence, engrais), petit matériel et formation des maraichers a permis une diversification des productions maraichères et une augmentation des productions et des revenus, importante contribution à la sécurité alimentaire des ménages

Sur le plan sanitaire et nutritionnel, les villages bénéficiaires ont réussi à améliorer, leurs pratiques grâce à la formation des acteurs sur les pratiques familiales essentielles par la CRI et les séances de sensibilisations menées par les agents de santé communautaire (ASC). L'affectation des ASC formés constitue une difficulté qui surmontée par le recyclage des nouveaux arrivants. De même, la mise en place des relais communautaires qui, sous le contrôle des services de santé, réalisent des campagnes de sensibilisation dans les villages à l'échelle des 15 villages a beaucoup contribué à apporter les changements souhaités par le projet.

Aujourd'hui, il est possible de constater une forte participation des bénéficiaires aux actions de sensibilisation nutritionnelle. Selon l'agent de santé communautaire de Maloumdi, les femmes n'hésitent plus à venir chercher des conseils à la case de santé du village.

Parmi les principaux thèmes de sensibilisation maîtrisés par les femmes on peut citer : l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation des jeunes enfants, l'hygiène et assainissement des ménages, le lavage des mains...).

Quelques bonnes pratiques sont déjà en phase d'être adoptées. Il s'agit de la CPN, de l'hygiène des maisons, de l'alimentation des enfants. Selon les services de la santé rencontrés à Gouré, l'une des manifestations immédiates de ces avancées du projet est la réduction dans la zone du projet des cas de référencement pour cause malnutrition.

Toutefois, il convient de signaler qu'à Maloumdi, les efforts pourraient être annihilés, car il manque des produits maraichers à mettre dans l'alimentation des enfants. Du fait de la sécheresse et de l'enclavement, des produits utilisés dans les campagnes de sensibilisation et les démonstrations culinaires ne sont pas disponibles localement.

Par ailleurs, de manière plus générale, le projet a aussi contribué à répondre aux besoins les plus urgents de la population de 15 villages de Gouré et Kellé.

Les activités de « cash for work » ont permis d'atténuer l'effet du retour massif des populations en provenance du site d'orpaillage du Djado, de lutter contre l'insécurité alimentaire par l'achat de céréales et de financer des AGR (achat d'animaux, petits commerces).

Les produits de la vente des animaux d'embouche ont été réinvestis soit dans l'achat d'un autre mouton ou bouc pour perpétuer l'activité à un niveau individuel, soit dans l'entretien de la famille par l'achat de produits alimentaires et vestimentaires.

Sur le plan environnemental, les bandes pare feux ont permis de protéger les pâturages contre les feux de brousse récurrents dans le département de Gouré (60 cas recensés en 2016).

L'introduction des foyers améliorés et la formation sur la confection des foyers améliorés à partir des matériels locaux ont porté leurs fruits. A Boula Cour par exemple, une femme formée a construit plus de 40 foyers en matériaux locaux pour les femmes du village et des hameaux environnants). Aujourd'hui il se note un engouement fort des populations pour les foyers améliorés et spécifiquement pour le foyer métallique facilement transportable.

Selon le service de l'environnement, les effets remarquables de l'introduction des foyers améliorés par le projet se traduisent notamment par une économie de bois de chauffe (réduction de la déforestation), la rapidité des préparations, l'allègement de la corvée de bois d'au moins 50% (amélioration de calendrier d'occupations des femmes).

Les clôtures ont permis une limitation des dégâts des animaux sur les sites maraichers et une prévention des conflits fonciers. Par ailleurs, elles ont limité la déforestation par la coupe de branchages pour les besoins de la confection des haies mortes qui sont renouvelées chaque année, ce qui a contribué à l'accroissement des superficies cultivées avec le retrait des cloisons en haies vives qui occupent beaucoup d'espaces.

Les puits ont permis un allègement de la tâche de creusage et sur creusage des puisards renouvelés chaque année. Ils ont aussi favorisé l'accès à l'eau au niveau des sites maraichers ce qui permet d'augmenter et de diversifier la production maraichère et améliorer l'état nutritionnel des ménages.

Conclusion : Les activités mises en œuvre ont-elles permis de produire les résultats et progrès escomptés ? Niveau très satisfaisant (5)

Les effets conjugués des différentes activités du projet ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations de 15 villages de Gouré.

4.5.2. Les activités du projet ont-elles permis de protéger l'environnement et de lutter contre les risques liés aux changements climatiques ?

Constats et analyse

Les interventions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet CC2 ont apporté une contribution significative à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. En effet, la redynamisation du système habbanaé a permis aux personnes qui ont décapitalisé de reconstituer un petit troupeau qui, s'il est bien entretenu leur permettra à la longue de faire face aux besoins alimentaires de leur ménage. Le développement de l'embouche ovine a généré des revenus utilisés non seulement pour faire face aux besoins alimentaires actuels, mais aussi dans l'achat des animaux (chèvres, moutons), perpétuant ainsi l'activité et assurant une source de revenus permettant à la longue de réduire la vulnérabilité des ménages. La construction/réhabilitation et approvisionnement des BC, ainsi que la mise en place et la formation des COGES, améliorent la résilience des communautés en assurant la disponibilité et l'accessibilité des ménages vulnérables aux céréales.

L'appui au maraichage à travers l'aménagement des sites, la formation des producteurs en techniques maraichères et l'appui en intrants et petits équipements aratoire a permis la diversification et l'accroissement des productions destinées l'autoconsommation et à la vente. L'autoconsommation des produits maraichers améliore la santé et donc la productivité des bénéficiaires. Les revenus tirés de la vente des produits maraichers sont utilisés pour faire faces aux dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages, ou investis sous forme d'achat d'animaux, ce qui améliore la résilience des ménages vulnérables face à l'insécurité alimentaire.

Comme ligne de front des ennemis des cultures, le département de Gouré fait chaque année face à des attaques des ravageurs qui détruisent d'importantes quantités de récoltes, menaçant la sécurité alimentaire des communautés. Les brigades phytosanitaires mises en place et équipées seront un rempart contre les ravageurs, contribuant à assurer de manière durable la sécurité alimentaire. Aussi, Gouré étant une zone d'élevage par excellence, la santé animale est une préoccupation majeure. Ainsi la formation et l'équipement des auxiliaires para vétérinaires permettra d'améliorer l'état de santé des animaux et donc de protéger de manière durables les moyens de subsistance des communautés.

De plus, les actions de sensibilisations sur les pratiques essentielles de nutrition et la réalisation/réhabilitation des points d'eau, permettent une amélioration de l'état sanitaire, des économies dans la prise en charge des frais de santé et l'amélioration de la productivité, ce qui se traduit par une amélioration à long terme de la sécurité alimentaire.

Egalement, les travaux de récupération des terres dégradées sous formes de Cash For Works contribuent à améliorer la sécurité alimentaire à long terme grâce au redressement de l'économie locale, en injectant une masse monétaire substantielle qui a servi à faire face aux besoins urgents des ménages vulnérables, et à recapitaliser par l'achat des animaux, à l'occupation de la main d'œuvre valide en provenance du site d'orpillage du Djado, et à la préservation du capital productif (cuvettes, terres de cultures, pâturages) fortement menacé.

Enfin, l'intervention du projet a permis de lutter contre la dégradation des sols et la désertification par la fixation de 100 ha de dunes vives menaçant des cuvettes oasiennes, des terres de cultures, et des espaces de pâturage, à travers le clayonnage, la plantation d'arbres et l'ensemencement des herbacées, la récupération de 66.5 ha de terres dégradées à travers la réalisation des demi lunes et l'ensemencement des herbacées.

Conclusion : Les activités du projet ont-elles permis de protéger l'environnement et de lutter contre les risques liés aux changements climatiques ? Niveau très satisfaisant (5)

Par la recapitalisation, l'amélioration des revenus, l'augmentation et la diversification des productions maraichères, l'amélioration de la santé animale, la lutte contre les ravageurs et l'amélioration de l'état sanitaire, le projet a contribué à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire des ménages.

Par ailleurs, malgré la faible reprise des plantations et la destruction des graminées ensemencées par les animaux, les actions initiées dans le domaine de l'environnement ont contribué à la stabilisation des dunes et la régénération des espaces pastoraux dégradés, concourant ainsi à lutter contre la désertification.

4.5.3. Les activités du projet ont-elles permis d'impacter l'égalité des genres ?

Constats et analyse

Le projet a donné aux femmes une place importante. Elles sont présentes dans l'ensemble des activités.

Ainsi, au niveau des banques de céréales parmi les bénéficiaires, 43% sont des femmes (soit 633 sur 1488). Dans le système habbanayé, elles représentent 56% des membres des comités de gestion et 100% des bénéficiaires des kits caprins.

Des activités leur sont spécialement dédiées, il s'agit du paquet de mesures d'IEC sur la nutrition et l'hygiène, les sensibilisations sur les foyers améliorés, l'embouche ovine qui a permis à au moins 207 femmes de pratiquer une activité génératrice de revenus, et de disposer d'un fonds de commerce que la plupart est parvenue à sauvegarder à travers une perpétuation de l'activité.

De même, les femmes sont activement présentes dans les différents comités de gestion mis en place pour les activités telles que les banques de céréales, habbanaé, embouche, point d'eau et brigade de contrôle. A ce titre elles ont bénéficié des actions de renforcement des capacités à travers les nombreuses formations initiées par le projet. Ainsi, au moins deux femmes sont membres des comités de gestion des banques de céréales. Elles occupent des postes importants, de secrétaires administratifs ou généralement de trésorière pour la plupart des cas. Sur les 485 personnes membre des différents COGES mis en place, 197 soit 40,62% sont des femmes. Ainsi 27 COGES sur les 76 soit 35,53% sont dirigés par les femmes, 85% des COGES ont des femmes comme trésorières, tous les membres des COGES embouche sont des femmes. Cela dénote de la confiance placée en elles par leur communauté, et d'une certaine capacité de gestion des fonds publics. Au cours des rencontres avec les bénéficiaires (interview et focus group), l'équipe d'évaluation a été émerveillée de constater l'aptitude chez certaines femmes à prendre la parole publiquement pour exprimer et défendre leurs opinions.

Dans les activités physiques aussi, les femmes sont également présentes. Elles sont souvent en tête des activités de « cash for work ». A Boula Coura par exemple, 38 femmes contre 08 hommes ont sur-creusé la marre Kangama qui était la plus grande (extraction de 460m3 de terres contre 240 à 200m3 pour les 2 autres sites). Cela leur a permis d'avoir une certaine technicité dans divers domaines, telles que la fixation des dunes, la réalisation de bandes pare-feu, (en plus des compétences déjà acquises dans l'exploitation de périmètres maraichers).

En outre, d'autres activités du projet ont eu pour effet d'améliorer les conditions de vie des femmes. Il s'agit de l'introduction des foyers améliorés qui a connu un engouement fort de leur part. Les effets de ces foyers sont déjà perceptibles par les femmes qui évoquent une amélioration significative de leur calendrier d'occupation. Ainsi, toutes les femmes rencontrées par la mission d'évaluation ont affirmé que la corvée de bois est réduite d'au moins de moitié. A Gagabi par exemple, les entretiens avec les femmes ont permis d'établir que leur provision de bois de chauffe d'une semaine auparavant leur permet de préparer les mêmes types d'aliments pendant deux semaines. De même, une des 42 bénéficiaires de foyers améliorés de Yeryéni a affirmé qu'autrefois, le fagot de bois qu'elle utilisait en 3 jours lui permet de couvrir ses besoins en bois de chauffe de 7 jours.

A Nguel Djaoulé pour une autre bénéficiaire de foyer amélioré dont le temps de préparation des aliments s'est réduit à cause de l'utilisation des foyers introduits par le projet, a désormais plus de temps à consacrer aux soins corporels, à l'entretien des enfants et aux échanges avec les membres de la famille ou à la pratique d'AGR. De même, la sécurité qu'offrent les foyers améliorés a réduit le nombre d'incendies domiciliaires dans les villages du projet, ce qui a provoqué un attrait des femmes des villages voisins pour cet équipement familial.

Cependant, si le projet crise complexe 2 a permis de mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, il a aussi par ricochet amélioré les conditions d'existences des femmes. Du fait de l'introduction des AGR, elles deviennent des acteurs économiques au sein de la communauté et de leurs foyers.

Des interviews avec des femmes bénéficiaires des activités d'embouches, et de périmètres maraichers et de habbanaé de Gababi, Yeryéni et Maloumdi ont permis de noter que les bénéficiaires issus de ces activités génératrices de revenus sont repartis entre l'achat de vêtement pour la femme et ses enfants, l'achat des céréales ou autres denrées alimentaires pour la famille, et quelque fois le paiement des frais de soins. Sur ces trois postes de dépenses sus évoqués, deux d'entre eux reviennent traditionnellement aux hommes (chefs de ménages). Alors il serait pertinent de vérifier dans le cadre d'interventions futures du consortium CRB et CRI si les AGR des femmes n'engendrent pas plus de responsabilité financière pour elles (du fait de l'accès à du « cash »), sans pour autant améliorer leur statut social.

Conclusion : Les activités du projet ont-elles permis d'impacter l'égalité des genres ? Niveau satisfaisant (4)

La dimension genre est au cœur du projet. La zone est connue pour son caractère hostile ce qui conduit les hommes à l'exode, laissant à leurs épouses l'essentiel des charges de gestion et d'entretien de la famille.

Les femmes ont su saisir l'opportunité qui leur était offerte pour renforcer leurs compétences et leur leadership dans la conduite des affaires privées ou même celles publiques.

Toutefois, il serait souhaitable de vérifier dans le cadre de la formulation des nouveaux projets, si les acquis de ce renforcement des capacités d'action des femmes n'ont pas entraîné d'effets pervers, comme une démission des hommes dans la prise en charge effective de leurs foyers.

4.5.4. D'autres impacts sont-ils perceptibles ?

Constats et analyse

Au cours des investigations avec les bénéficiaires et l'équipe du programme, les consultants ont relevé quelques effets non initialement prévus dans le montage initial du projet. Il s'agit de :

- l'adoption des foyers améliorés en matériaux locaux au-delà des villages d'intervention du projet. Les femmes formées par le projet construisent les foyers en matériaux locaux pour les femmes de leurs villages et des villages et hameaux environnants ;
- le renforcement des capacités de la CRN, à travers la dotation du comité sous régional CRN de Gouré d'un siège équipé et la formation des volontaires sur la connaissance du mouvement Croix Rouge, la mobilisation communautaire, le secourisme, et les différentes thématiques liées à la mise en œuvre du projet, qui permet à la CRN de jouer un rôle capital au cours de la mise en œuvre et à la fin du projet ;
- les travaux de Cash for Works ont permis d'atténuer l'effet du retour massif des populations en provenance du site d'orpaillage du Djado. Cette possibilité d'emploi au niveau local a gardé les bras valides dans le terroir leur permettant ainsi de s'adonner aux travaux des champs.

Conclusion : D'autres impacts sont-ils perceptibles ? Niveau satisfaisant (4)

Comme autres impacts induits par les interventions du projet, on note un bon niveau d'adoption des foyers améliorés en matériaux locaux même au-delà des villages d'intervention, la redynamisation et le renforcement de la capacité d'intervention du comité sous régional Croix Rouge Nigérienne de Gouré.

4.6 DURABILITE

4.6.1. Les résultats et impacts sont-ils viables ?

Constats et analyse

A la différence des approches classiques « top down » habituellement pratiquées par les ONG, pour le consortium, l'implication des acteurs importants dans toutes les étapes de la mise en œuvre constitue la clé de voute de la réussite du projet. Les bénéficiaires, organisés en comités, ont mené l'essentiel des activités, tout en interagissant de manière convenable avec l'ensemble des acteurs du développement local.

Afin d'assurer la durabilité des résultats, la démarche de mise en œuvre privilégie l'appropriation et l'autonomisation des communautés à travers la mise en place et la formation-accompagnement des comités de gestion pour chaque action initiée. Aussi, la collaboration avec les mairies et les services techniques déconcentrés de l'Etat (génie rural, agriculture, élevage, hydraulique, affaires communautaires, santé et environnement) à toutes les étapes du projet, devrait permettre une bonne maîtrise des interventions afin de continuer le suivi des réalisations et l'encadrement des différents comités de gestion établis par le projet dans le cadre de leurs activités régaliennes.

De même, le renforcement des capacités de la CRN et l'implication de ses volontaires dans la mise en œuvre du projet devrait constituer une garantie pour durabilité des résultats du projet. Très bien formés, les volontaires représentent une expertise locale qui peut être utilisée pour l'accompagnement des communautés. L'expérience de la CRI dans la région montre que les volontaires peuvent jouer un rôle important dans le suivi. C'est le cas de Bélbedji où ils assurent le suivi dans les anciens villages d'intervention. Les entretiens menés avec les volontaires en témoignent déjà : l'un d'entre eux a affirmé avoir mené de son propre chef et de ses propres moyens, le suivi sur le site de fixation des dunes qu'il a eu à encadrer. Au cours de cette mission il a mobilisé les communautés pour entretenir les claies et les arbres plantés. Cette mission a même été sanctionnée par un rapport, qu'il a déposé au niveau du Comité Sous Régional Croix Rouge Nigérienne de Gouré.

L'accompagnement des services techniques et des autorités communales n'a pas fait défaut. Cela a d'ailleurs permis aux services concernés de s'appuyer sur les organisations communautaires de base mises en place, ou sur les APV et brigadiers phytosanitaires, pour constituer aujourd'hui des relais importants dans la circulation de l'information, la surveillance des épidémies et autres risques de catastrophes naturelles.

Par contre force est de constater la nécessité de pérennité des services après le retrait des opérateurs du projet, alors que les perspectives de soutien par les politiques et les structures nationales responsables ne sont pas encore certaines.

Du côté des services de l'Etat, malgré la volonté affichée au niveau du discours, aucune action n'est concrètement posée en vue d'une prise en main des actions du projet. Le sujet ne semble pas être à l'ordre du jour. Une exception est à signaler au niveau des services de l'hydraulique de Gouré, qui du fait du transfert en cours de la compétence « Eau » aux communes, envisagent d'encadrer les initiatives des communes dans la gestion des points d'eau réalisés par le projet. La finalité serait d'aller vers la gestion déléguée, mais dans le cadre d'un processus suffisamment contrôlé pour permettre de concilier les besoins de pérennisation des investissements réalisés et le risque de voir les populations retourner à la consommation d'eau insalubre.

Par contre, les Mairies des communes de Gouré et de Kellé semblent plus dynamiques. A Kellé par exemple, la Mairie compte inscrire dans son budget 2018, une ligne permettant à ses agents communaux d'effectuer des missions de supervision des activités du projet. Elle attache une importance particulière à la survie des banques de céréales. Elle a déjà utilisé cette méthode dans le suivi des interventions d'autres partenaires au retrait du projet.

Conclusion : Les résultats et impacts sont-ils viables ? Niveau insatisfaisant (2)

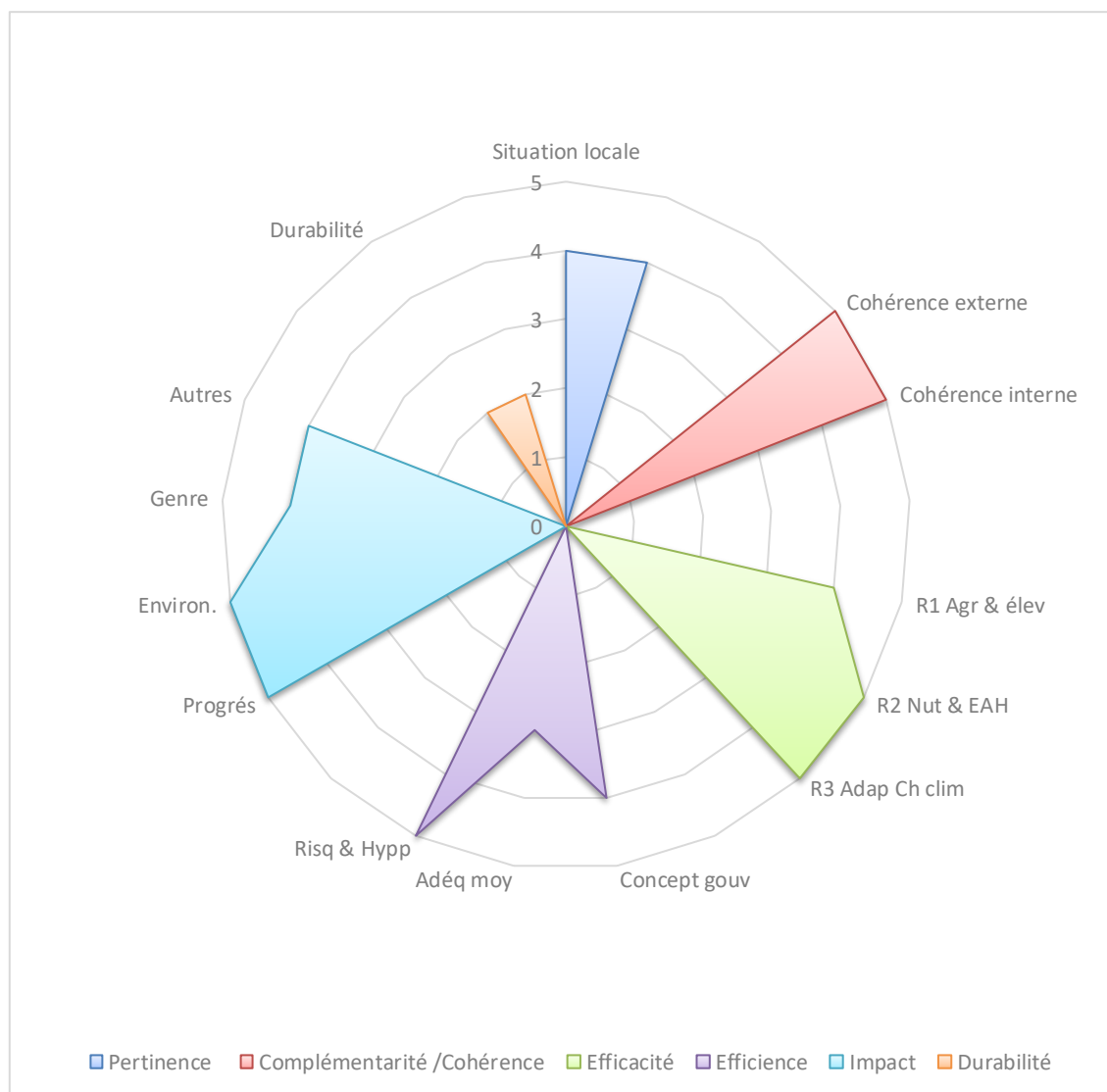
Le projet a introduit des changements importants, mais qui restent encore assez fragiles. La consolidation passera sûrement par le renforcement des capacités de la CRN et principalement la section départementale de Gouré. Le processus devrait être accéléré compte tenu des expériences capitalisées à Tanout et Belbedji. Peut-être même serait-il utile de déployer à Gouré une assistance technique court terme pour accélérer les efforts de renforcement des capacités du comité départemental et améliorer ses capacités à aller au-delà de la ville de Gouré.

4.7 LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET

4.7.1. Synthèse de la performance globale du projet

Une représentation schématique de la performance globale du programme est proposée ci-dessous sur un graphique de type « radar ». Elle permet d'appréhender l'appréciation portée sur le programme par les évaluateurs pour chacun des critères retenus.

1. **Niveau très insatisfaisant**
2. **Niveau insatisfaisant**
3. **Niveau mitigé**
4. **Niveau satisfaisant**
5. **Niveau très satisfaisant**



4.7.2. Synthèse des forces et faiblesses du projet

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet répond à des besoins prioritaires - Les bénéficiaires ont été impliqués dans la réalisation du projet - Les STD, la CRN et les autorités ont été suffisamment impliqués dans toutes les phases du projet - La Complémentarité avec les interventions des autres partenaires intervenants dans la zone - La contribution au renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés dans les communes de Gouré et Kellé 	<ul style="list-style-type: none"> - Des faiblesses dans le suivi de certaines activités (encadrement des comités) - Durée courte du projet qui ne favorise une appropriation par les communautés - Moyens humains et logistiques limités et partagés sur plusieurs projets (retards dans la réalisation)

V. RECOMMANDATIONS

Il serait nécessaire de consolider les acquis du projet en mettant en œuvre certaines résolutions ayant trait soit aux activités du projet, soit à l'organisation à mettre en place dans la perspective du retrait des opérateurs. Le tableau ci-dessous présente les principales recommandations, et indique les acteurs concernés.

Domaine d'activités	Recommandations	CRN	CRB/ CRI	Mai res	STD E	Autre s
<u>Agriculture</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser la procédure de gestion des kits animaux donnés sous forme de habbanaé et de l'opération d'embouche ovine à travers des missions d'appui encadrement des comités de gestion de habbanaé et comité de gestion de l'embouche, ce qui va permettre à un plus grand nombre de femmes de bénéficier de ces deux opérations et donc d'améliorer le niveau d'atteinte du résultat 1 ; - Combiner l'embouche avec d'autres activités (cash for work et maraichage) car les femmes sont souvent pressées de vendre - Orienter les comités dans la poursuite de l'activité au-delà du premier cercle de bénéficiaires. 	X	X		X	
	<p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir chaque année des séances de formation des producteurs et de recyclage des brigadiers phytosanitaires sur les techniques de traitements alternatifs (fabrication des bio-pesticides à base des produits), pour faire face au problème des ennemis des cultures qui est récurrent dans la zone de Gouré ; - Accompagner les bénéficiaires des motopompes à mettre en place un système de gestion efficace qui permet une utilisation durable, par exemple aider les producteurs à instaurer un paiement d'une redevance payable avec revenus tirés de la vente des produits maraichers afin de constituer une provision pour faire face aux pannes et à l'amortissement. (éviter le cas constaté à Gagabi qui a bénéficié d'un appui du PASAM à travers la dotation du site maraicher de 10 motopompes. Du fait que des règles de gestion permettant d'assurer la durabilité n'ont pas été instaurées, l'entretien des motopompes se fait à tour de rôle, par les utilisateurs qui attendent une panne pour cotiser et remplacer les pièces défectueuses, ce qui ne garantit pas la durabilité de leur utilisation : déjà 4 sur 10 motopompes sont hors d'usage), - Remplacer les APV défaillants et faire de nouveaux recrutements sur la base de la motivation pour l'activité - Suivi /encadrement des APV par les services de l'élevage afin de les amener à jouer pleinement leur rôle d'assurer les traitements de proximité et assurer la surveillance sanitaire du cheptel en remontant rapidement l'information en cas de constat de maladie, ce qui permet d'intervenir plus rapidement et plus efficacement ; - Doter les BC en bascules pour garantir la conformité des sacs lors de la reconstitution des stocks - Suivi/ accompagnement des comités de gestion. 	X	X		X	
<u>Nutrition</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier l'utilisation des produits existants, adapter les campagnes et le contenu des démonstrations culinaires aux produits locaux existants. Certains produits comme le poisson utilisé dans les démonstrations culinaires sont difficiles à trouver localement, il faut 	X	X		X	

	<p>trouver des substituts accessibles localement.</p> <p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à renforcer les capacités des agents pour un meilleur suivi des activités sur le terrain. 	X	X	X	X	
<u>Hydraulique</u>	<p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mairie de concert avec la direction départementale de l'hydraulique doit s'approprier les points d'eau et signer des conventions de gestion avec les CGPE ; - Nécessité d'accompagner les CGPE à travers un suivi accompagnement régulier afin de leur permettre de bien maîtriser leur rôle de gestion des points d'eau ; - Intensifier la sensibilisation des communautés bénéficiaires sur la nécessité de payer le service de l'eau (une séance de sensibilisation par trimestre) ; - Prendre des dispositions par assurer la suivi/ accompagnement des comités de gestion à la fin du projet pour assurer la pérennité des investissements. 	X		X	X	
<u>Environnement</u>	<p>Au niveau des choix techniques et des procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Combiner les claies et l'épandage des rachis pour une meilleure efficacité des activités de fixation des dunes ; - Former les artisans locaux sur la technique de fabrication des foyers métalliques, en vue de favoriser la disponibilité sur le marché local et faire face à la forte demande suscitée par l'utilisation des foyers métalliques distribués par le projet. <p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le suivi des réalisations par le service de l'environnement ; - Assurer le gardiennage des sites récupérés qui ont fait l'objet de plantation et d'ensemencement ; - Trouver les mécanismes de poursuite les activités de fixation de dunes, bandes pare de feux et de récupération des terres dégradées pour protéger le capital productif fortement menacé, comme le financement d'un autre projet axé sur la protection des cuvettes fortement menacées d'ensablement ; - Suivi/ accompagnement des comités de gestion. 		X		X	
<u>Renforcement des capacités de la CRN</u>	<p>Au niveau de la pérennisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des volontaires résident dans les chefs-lieux de département, leur efficacité dans le suivi accompagnement des réalisations faites au niveau communautaire reste limitée par le manque de moyens logistiques, d'où la nécessité d'étendre le mouvement CRN en dehors du chef-lieu de département et identifier et former des volontaires « in situ » dans les communautés ce qui permettrait de réduire les frais de suivi des activités ; - Renforcement les capacités des volontaires afin d'assurer le suivi et accompagnement des communautés ; - La CRN doit faire un effort de promotion au niveau des communautés afin de recruter des volontaires au niveau communautaire, notamment les femmes qui peuvent assurer plus efficacement le suivi/accompagnement des réalisations ; - Le Comité Sous Régional CRN de Gouré doit développer des initiatives (location salle de réunion, louer l'expertise acquise à d'autres acteurs) afin de générer des revenus lui permettant de financer quelques activités dans le suivi/accompagnement des communautés ; - Mettre les mêmes volontaires sur une même activité afin de leur permettre de bien maîtriser l'activité et être capable d'assurer le 	X				
		X	X			

	suivi accompagnement ; - Mettre en place une assistance technique de proximité pour susciter et orienter au quotidien les initiatives au sein du comité CRN de Gouré (location de la salle et des équipements pour générer des revenus, accompagnement des dynamiques locales pouvant améliorer sa visibilité, etc.).	X				
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	--	--	--	--

VI. ANNEXES

1. TDR de l'évaluation
2. Programme de la mission terrain
3. Liste des personnes rencontrées
4. Liste des documents exploités



Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger)

EVALUATION EXTERNE FINALE

TERMES DE REFERENCE

Référence de l'appel d'offre : Evaluation Externe NIGER/2017

Juillet 2017

1. Résumé

Objectifs : Evaluer le projet.

Public cible : La Croix-Rouge Irlandaise (CRI), la Croix-Rouge Nigérienne (CRN), la Croix-Rouge de Belgique (CRB), les autorités locales pertinentes au Niger et la Direction Générale du Développement belge (DGD)

Mandataire : Croix-Rouge de Belgique (CRB)

Rapports : les rapports d'évaluation seront soumis simultanément par l'évaluateur à la Représentante Pays de la CRI, au Représentant Pays de la CRB au Niger et à la Responsable Partenariat et Programme CRB à Bruxelles.

Calendrier : l'évaluation devra se dérouler en octobre 2017 (démarrage après le 10 octobre).

Échéancier :

- Remise du rapport provisoire au plus tard 15 jours après la mission d'évaluation
- Remise du rapport final au plus tard 1 semaine après réception des commentaires

Lieux : Niger (Niamey, Gouré et Kellé)

Budget maximum : 10.000 Euros

2. Contexte

Description du projet évalué

La situation du Niger est caractérisée par une fréquence et une récurrence des crises alimentaires et des catastrophes naturelles, touchant des populations déjà fortement affectées par un niveau de pauvreté élevé et ayant de faibles capacités de résistance aux crises. En effet, la série cumulative de crises et de catastrophes qui n'ont pas été suivies d'activités de relèvement conséquentes ont fini par affaiblir progressivement le socle de résilience des communautés et aujourd'hui tout choc, quelle que soit son amplitude, peut avoir des effets très graves.

A cela s'ajoutent des causes structurelles liées à la grande vulnérabilité, à la pauvreté et à ses déterminants : la forte pression démographique, la position géostratégique du pays avec ses incidences sur la sécurité et les flux de populations, la forte exposition aux aléas climatiques, les problèmes d'aménagement du territoire, l'insuffisance de l'accès aux services de base (santé, eau potable, assainissement...), l'appauvrissement des moyens de subsistance, les comportements socio-culturels et la faiblesse de la préparation à la réponse aux catastrophes. Ces différentes conditions ont des éléments aggravants mutuels tels que la malnutrition, les épidémies, la forte dégradation de l'environnement, les effets du changement climatique et l'insécurité alimentaire. Le Niger est dès lors confronté à des besoins humanitaires multiformes qui demandent une réponse adéquate de la part des acteurs humanitaires prenant en compte les besoins des différents groupes vulnérables.

Le Consortium CR de Belgique / CR irlandaise est déjà présent dans la région de Zinder depuis 2012 (depuis 2008 pour la Croix-Rouge Irlandaise), où il a notamment conduit un projet de résilience communautaire dans les départements de Tanout et Belbedji. Fort de cette expérience, des leçons apprises et des enseignements tirés de l'évaluation externe de ce projet, le consortium propose ici un projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés du département de Gouré ; une approche intégrée et pluridimensionnelle de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique ayant démontré son efficacité, le présent projet propose trois axes d'intervention simultanés et complémentaires dont les activités s'adressent soit à l'entièreté de la communauté, soit aux plus vulnérables :

1. Améliorer la disponibilité, l'accès et la diversification de la nourriture par la reconstitution et la protection du cheptel caprin, la diversification des revenus via l'embouche ovine, l'augmentation et la diversification de la production agricole, et la constitution de réserves de céréales communautaires.
2. Améliorer la santé et l'hygiène des communautés via la promotion des actions essentielles en nutrition, des sensibilisations sur les bonnes pratiques liées à l'hygiène et l'assainissement et la construction de points d'eau potable et de latrines scolaires et individuelles.
3. Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une série d'ouvrages réalisés selon la méthodologie 'cash for work', permettant de favoriser la récupération des terres et des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Partenaires de mise en œuvre

Le projet a été mis en œuvre par le consortium Croix-Rouge de Belgique/Croix-Rouge Irlandaise. Ces deux organisations sont des organisations indépendantes auxiliaires des pouvoirs publics. Elles ont bénéficié du support des réseaux décentralisés des comités provinciaux et locaux de la Croix-Rouge Nigérienne.

3. But et portée de l'évaluation

La présente évaluation portera sur le programme mis en œuvre par le consortium CRB/CRI et financé par la DGD pour les années 2015-2017.

La proposition de projet prévoit qu'une évaluation externe soit réalisée à la fin du projet.

Le but de cette évaluation vise d'une part à apprécier l'impact et les effets de la stratégie adoptée et d'autre part de capitaliser les bonnes pratiques. Ce projet ne connaîtra pas d'extension et aucun autre financement n'est prévu pour la poursuite/ extension des acquis. Il est donc particulièrement important de tirer les enseignements en matière de pérennité et d'autonomisation des réalisations au bénéfice des communautés et des plus vulnérables.

4. Objectif de l'évaluation

L'évaluation abordera l'analyse du projet selon les critères standards d'évaluation (pertinence, complémentarité/cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact). Par ailleurs, elle s'étendra de manière plus détaillée sur les questions suivantes :

Pertinence

- Est-ce que les actions concrètes mises en œuvre dans le cadre de ce projet au profit des communautés sont pertinentes au regard de leurs besoins identifiés ?
- Le projet s'insère-t-il dans les politiques nationales et priorités stratégiques du pays ?
- Le projet s'insère-t-il dans le contexte institutionnel et s'appuie-t-il sur les structures officielles afin de renforcer l'existant ?
- Le projet est-il en cohérence avec la stratégie de la CRI et de la CRN ?

Efficacité

- Le projet a-t-il atteint ses résultats et objectifs ?
- La structure du projet est-elle appropriée pour atteindre ses objectifs de manière efficace ?

Efficience

- Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?
- L'implication des volontaires a-t-il contribué à une allocation plus efficace des ressources ?
- L'adéquation entre moyens disponibles et résultats attendus était-elle appropriée ?

Durabilité

- Dans quelle mesure la durabilité des actions entreprises est-elle liée à l'implication des services techniques de l'Etat ? de la CRN ?

L'évaluateur s'attachera à dégager des leçons apprises et bonnes pratiques de l'analyse qu'il aura conduite.

5. Méthodes d'évaluation

La méthodologie d'évaluation devra être définie par l'évaluateur.

6. Produits

Les produits de l'évaluation sont :

1. Une présentation par l'évaluateur au démarrage de l'évaluation de la méthodologie d'évaluation (approche, critères, outils);
2. Deux meetings de restitution durant lesquels l'évaluateur fera part de ses analyses, conclusions et recommandations: (i) sur le terrain, en fin d'évaluation avant la rédaction du rapport provisoire (en présence d'un représentant de la CRI et d'au moins un responsable de la CRN) et ; (ii) après soumission du rapport provisoire;
3. Un rapport provisoire dans une période de 15 jours après la fin de la mission d'évaluation, pour relecture et commentaires par la CRB et la CRI;
4. Un rapport d'évaluation final au plus tard une semaine après réception des commentaires éventuels sur le rapport provisoire.

Le rapport final sera rédigé en français de sorte à pouvoir être directement communicable par la CRB auprès de la DGD et des partenaires.

Le contenu du rapport devra au minimum contenir les sections suivantes (non exhaustif) :

1. Un résumé de l'évaluation
2. Une description du contexte
3. Une description de la méthodologie, des moyens utilisés et de leurs limites
4. Les résultats pour chacun de critères définis par l'évaluateur
5. Les conclusions, enseignements et recommandations (spécifiques et réalisables ; et de préférence répertoriées par ordre de priorité).

En annexe, le rapport contiendra : le cahier des charges, les outils de collecte des données (fiches d'entretien, etc.), les sources des informations utilisées (primaires et secondaires).

7. Calendrier et budget de l'évaluation

Le budget maximum de la présente évaluation est de 10.000 euros.

L'évaluation devra avoir lieu en octobre 2017.

La durée de l'évaluation sera déterminée par l'évaluateur et devra comprendre les étapes suivantes :

- La préparation au siège de la CRN à Niamey : briefing par l'équipe CRI, rencontre de la CRN et de la CRB, validation d'une méthodologie de travail, organisation logistique des visites terrain, revue documentaire et premiers contacts téléphoniques avec les équipes terrain, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et si nécessaire, briefing sur le Mouvement Croix-Rouge.
- Les visites terrain
- Le travail pour compiler les résultats et finaliser le rapport.

Il est attendu qu'un rapport provisoire soit envoyé dans les 15 jours après la fin de la mission d'évaluation. Le rapport final devra être envoyé une semaine après réception des commentaires de la CRI et de la CRB (suite à une réunion de présentation du rapport provisoire et à la soumission de ce dernier pour commentaires auprès de la CRI et la CRB).

8. Critères de sélection et compétences attendues de l'évaluateur

L'évaluateur sera sélectionné sur base d'une offre technique et financière qui devra être soumise par l'évaluateur au plus tard le 1^{er} août 2017. L'envoi peut se faire soit :

- (i) sous pli fermé avec la mention sur l'enveloppe « *REF: Evaluation Externe NIGER/2017* » à l'adresse suivante:

A l'attention de Solène BLANCHERE
Croix-Rouge de Belgique
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
Belgique

- (ii) ou par email avec en objet la référence suivante « *Evaluation Externe NIGER/2017* » à l'adresse suivante : solene.blanchere@croix-rouge.be

L'offre technique et financière devra contenir au minimum les sections suivantes :

- Description de l'approche méthodologique
- Calendrier de l'évaluation (description du plan de travail, nombre de jours prévus et échéances)
- Le CV de(s) l'évaluateur(s)
- Le budget demandé (avec au minimum les rubriques suivantes : honoraires, transport, hébergement).
- Un exemple de rapport d'évaluation déjà réalisé par l'évaluateur

La CRB et la CRI se réservent le droit de relancer une nouvelle procédure de sélection d'un évaluateur si les propositions reçues ne sont pas jugées de qualité suffisante.

Les compétences attendues de l'équipe d'évaluation (au moins 2 personnes pour garantir un croisement des informations recueillies et un partage d'opinion) :

1. Au moins 5 à 10 ans d'expérience de conduite et/ou d'évaluation de programme en lien avec les thématiques liées à la Résilience et au Livelihood, particulièrement en Afrique Sub Saharienne
2. Une connaissance et expérience des politiques et du système administratif au Niger
3. Excellente maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un atout supplémentaire

9. Documents de référence pour l'évaluateur

1. La proposition initiale de projet
2. Le code de conduite du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10. Normes de qualité et d'éthique :

Les évaluateurs devraient prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation est conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle est techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle est réalisée de façon transparente et impartiale ; et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes d'évaluation et les pratiques applicables énoncées dans le Cadre d'évaluation pour la Fédération internationale joint au présent cahier des charges.

Les normes de la Fédération internationale en matière d'évaluation sont les suivantes :

- i. Utilité : les évaluations doivent être utiles et utilisées.
- ii. Faisabilité : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.
- iii. Éthique et licéité : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.
- iv. Impartialité et indépendance : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.
- v. Transparence : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.
- vi. Précision : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.
- vii. Participation : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié.
- viii. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp

- ix. Équipe d'évaluation et qualifications : résumer la composition de l'équipe d'évaluation et les qualifications techniques requises pour en être membre.
- x. Procédures de soumission des candidatures : décrire clairement les procédures à suivre pour présenter une candidature, les documents à fournir et les délais à respecter.

11. Logistique et sécurité :

Dans le cadre de cette mission, la Croix-Rouge facilitera les contacts sur le terrain et transmettra son analyse sécuritaire de la zone. La Croix-Rouge n'est pas garante de la sécurité des intervenants externes sur ses programmes.

Au niveau logistique, l'offre intégrera l'ensemble des coûts liés à l'hébergement, la restauration et aux déplacements en ville et sur zone.

Annexe : Cadre logique du projet

Titre de l'action	Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger)				
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés dans les communes de Gouré et Kellé (département de Gouré, région de Zinder)				
	Logique d'intervention	Baselines	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Répondre aux besoins les plus urgents de la population de 15 villages de Gouré et Kellé en termes d'accès à l'alimentation et à la santé	<p>Selon l'évaluation de la dernière campagne agricole, les deux communes de Gouré et Kellé sont déclarées comme extrêmement vulnérables. La baseline sera affinée en début de projet sur le nombre de repas journaliers des ménages</p> <p>La valeur de départ de l'occurrence des diarrhées dans les villages ciblés sera mesurée lors d'une enquête au démarrage du programme</p> <p>Malnutrition chronique sur Zinder = 48,8% et malnutrition aigüe = 14,8%.</p>	<p>80% des ménages des villages ciblés déclarent avoir consommé au moins 2 repas par jour sur les 12 derniers mois du projet</p> <p>Diminution de 30% de l'occurrence des diarrhées survenues dans les 15 derniers jours précédant l'enquête</p> <p>Au terme du projet, 50% des ménages des villages ciblés pratiquent au moins 4 des 7 actions essentielles en nutrition (AEN)</p>	Enquête des ménages en début et fin de projet	<p>Les activités prévues ne sont pas perturbées par la nécessité de se concentrer sur une réponse humanitaire de grande ampleur.</p> <p>Les activités prévues ne sont pas perturbées par les élections de début 2016</p> <p>La sécurité continue de permettre l'accès à la zone d'intervention par les équipes de projet</p>
Résultats 1	Disponibilité et accès amélioré aux céréales, produits maraîchers et petit élevage	<p>Une analyse économique des ménages déterminera le nombre exact de petits ruminants que possèdent les bénéficiaires ciblés dans les 15 villages au démarrage du projet</p> <p>48% de la population sur Zinder est considérée comme pauvre⁷. Zone où les opportunités économiques sont très limitées</p> <p>La production de légumes est peu développée dans la zone</p>	<p>A la fin du projet, 750 ménages parmi les plus vulnérables au sein des villages ciblés ont augmenté leur cheptel caprin de 2 animaux</p> <p>A la fin du projet, 200 femmes vulnérables génèrent des revenus grâce à l'embouche de bœuf</p> <p>A la fin du projet, 30% des ménages des villages bénéficiaires produisent des légumes pour leur propre</p>	<p>Résultats des analyses économiques des ménages (HEA), données des comités de gestion <i>habbae</i></p> <p>Enquête en fin de projet</p>	<p>Absence d'épidémie animale pendant la période du projet</p> <p>Absence de crise céréalière et/ou fourragère majeure</p> <p>Soutien du département technique de l'agriculture, de l'élevage et du génie rural</p> <p>Bonnes pratiques des comités de gestion <i>habbae</i> et des banques</p>

⁷ C'est-à-dire qu'ils ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté - Enquête nationale sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA) 2011

		Les villages ciblés ont des banques de céréales, mais qui tombent en ruine et qui sont non fonctionnelles	consommation et pour générer des revenus Au terme du projet, 8 villages disposent d'une banque de céréale fonctionnelle ⁸		de céréales Aucun aléa ne retarde la distribution des bédiers, afin de garantir que les bêtes seront prêtes pour Tabaski (sept.)
Résultats 2	Les pratiques nutritionnelles et les pratiques liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont améliorées	Les connaissances liées aux bonnes pratiques nutritionnelles au sein de la population sont faibles Accès eau potable commune de Kellé = 43,50% Accès au potable commune de Gouré = 45,14% Les connaissances et les pratiques liées à l'hygiène et l'assainissement au sein de la population sont faibles Les connaissances et les pratiques liées à l'hygiène et l'assainissement au sein de la population sont faibles	Au terme du projet, plus de 60% des ménages au sein des villages ciblés sont capables de citer 5 des 7 Actions Essentielles en Nutrition A la fin du projet, les populations de 5 villages ciblés ont accès à l'eau potable via un point d'eau géré durablement ⁹ par la communauté Au terme du projet, plus de 60% des ménages sont capables de citer au moins une nouvelle mesure qu'ils ont mise en œuvre pour améliorer l'hygiène au sein de leur ménage A la fin du projet, les élèves de 15 écoles sont sensibilisés aux bonnes pratiques liées à l'hygiène	Rapports d'activités et de projet Enquête des ménages en fin de projet Focus groupes Rapports de construction et réhabilitation	L'eau est disponible en quantité et qualité lors des travaux de forage et de réhabilitation de points d'eau Soutien technique des départements techniques de l'Etat (hydraulique, éducation et santé)
Résultats 3	La capacité d'adaptation aux changements climatiques des villages ciblés est augmentée	Glacification des sols (mise du sol à nu, avancée du désert), avancées des dunes, etc. menacent les terres de cultures, les points d'eau et même l'habitat 4.504.000 tonnes de bois-énergie consommé pour le Niger en 1 an ¹⁰	Au terme du projet, 400 hectares de terres ont été récupérés A la fin du projet, l'utilisation de bois de chauffage a diminué de 20%	Rapport d'activité Enquête de fin de projet Focus groupes	Soutien des départements techniques de l'Etat (génie rural, environnement)
Activités	R1A1 – Redynamisation du système <i>Habbanaé</i> : campagnes de sensibilisations sur le système <i>Habbanaé</i> : identification des bénéficiaires ; formation des comités de gestion <i>Habbanaé</i> ; achat, traitement, marquage et distribution des chèvres ; suivi et encadrement régulier par le département de l'élevage				

⁸ Fonctionnelle = banque de céréale construite ou réhabilitée, gérant leur stock de céréale conformément à leur réglementation interne ; ont un comité de gestion qui organise des assemblées générales aux échéances prévues dans leur réglementation interne.

⁹ Durablement = un comité de gestion a été formé et équipé pour la maintenance du point d'eau

¹⁰ Le Niger en chiffre 2014 – Institut National de la Statistique du Niger

<p>R1A2 – <u>Développement de l’embouche ovine</u> : sensibilisation sur l’embouche ovine; mise en place/redynamisation et formation des groupements féminins en charge de l’embouche ovine ; identification des bénéficiaires ; formation sur l’embouche ovine ; achat, traitement, marquage et distribution des béliers ; encadrement des groupements féminin par le département de l’élevage</p> <p>R1A3 - <u>Appui au maraîchage</u> : Appui au maraîchage communautaire : aménagement de 10 sites maraîchers (fonçage de puisards, mise en place de clôtures, etc.) ; identification des bénéficiaires (groupements de producteurs) ; distribution de semences et de matériel agricole ; formation en techniques agricoles ; création de parcelles modèles ; suivi et encadrement. Appui au maraîchage familial : identification des bénéficiaires ; distribution de matériel aratoire et semences ; formations en techniques agricoles, suivi</p> <p>R1A4 – <u>Construction de banques de céréales</u> : sensibilisation des communautés, mise en place et formation des comités de gestion des banques de céréales (ou redynamisation de ceux-ci le cas échéant) ; construction de 8 nouvelles banques de céréales ; appui à l’élaboration de la réglementation ; établissement d’un stock initial ; suivi et soutien des comités de gestion par les départements de l’agriculture et des affaires communautaires</p> <p>R1A5 – <u>Mise en place de brigades phytosanitaires et d’assistants para-vétérinaires</u> : identification, formation et équipement des brigades phytosanitaires et des assistants para-vétérinaires ; supervision et encadrement régulier par les départements de l’agriculture et de l’élevage</p> <p>R2A1 – <u>Sensibilisation sur les actions essentielles en nutrition et sur l’autoconsommation et la diversification alimentaire</u> (consommation des légumes produits, utilisation du lait animal par les familles, etc.): réalisation d’une enquête CAP ; sélection et formation des volontaires CRN ; réalisation de campagnes de sensibilisation ; démonstrations culinaires ; suivi</p> <p>R2A2 - <u>Construction de points d’eau</u> : réalisation de 5 nouveaux forages ; mise en place et formation des comités de gestion des points d’eau ; formation des équipes de maintenance ; suivi des points d’eau et des comités de gestion par le département de l’hydraulique</p> <p>R2A3 – <u>Construction de latrines dans les écoles</u> : construction de latrines dans les écoles (dont aires de lavage des mains); création de comités en charge de l’entretien et de la propreté des latrines ; suivi des activités</p> <p>R2A4 – <u>Promotion de la construction de latrines familiales</u> : campagnes de sensibilisation ; sélection des bénéficiaires des latrines familiales modèles ; construction de latrines familiales modèles ; suivi et encadrement</p> <p>R2A5 – <u>Sensibilisation à l’hygiène</u> : réalisation d’une enquête CAP ; sélection et formation des volontaires CRN ; campagnes de sensibilisation à l’hygiène dans les communautés ; sensibilisations spécifiques à l’hygiène dans les écoles ; suivi des activités</p> <p>R3A1 – <u>Sensibilisation à la gestion des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification</u> : sélection et formation des volontaires CRN ; réalisation de campagnes de sensibilisation ; suivi</p> <p>R3A2 – <u>Réalisation d’ouvrages communautaires selon l’approche ‘cash for work’</u> : information des communautés sur les activités ‘cash for work’ ; identification des bénéficiaires au sein des communautés ; formation des bénéficiaires ; sélection (priorisation) des ouvrages à réaliser ; réalisation des ouvrages ; supervision des travaux et suivi par les volontaires CRN (chefs de chantier) et par les départements du génie rural, de l’agriculture et de l’environnement.</p> <p>R3A3 – <u>Distribution de foyers améliorés</u> : sensibilisations sur l’utilisation des foyers améliorés ; identification des bénéficiaires et distribution ; suivi et encadrement</p>	
	Conditions préalables

ANNEXE 2 – PROGRAMME DE LA MISSION TERRAIN

Date	Activité	Acteurs rencontrés
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briefing avec CRI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentant CRI
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec la CRN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétaire exécutif CRN
Lundi 09/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrivée installation à Zinder ▪ Briefing avec le PMER et le chef de bureau ; ▪ Prise de contact avec l'équipe programme ; ▪ Rencontre avec le CR-CRN Zinder 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PMER ▪ Chef de bureau ▪ Equipe programme ▪ CR-CRN Zinder
Mardi 10/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voyage Zinder-Gouré ▪ Visite de courtoisie au préfet de Gouré ▪ Visite des réalisations et discussions avec les bénéficiaires et les COGES à Gagabi (commune de Gouré) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préfet de Gouré ▪ Bénéficiaires et COGES (habbanaé, BC, embouche, point d'eau, foyers améliorés, latrines scolaires, site maraicher, brigadiers phyto, sensibilisation nutrition)
Mercredi 11/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des réalisations et discussions avec les bénéficiaires et les COGES à N'Guel Djaoulé (commune de Gouré) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires et COGES (fixation des dunes, habbanaé, BC, embouche, point d'eau, foyers améliorés, latrines scolaires, site maraicher, brigadiers phyto, sensibilisation nutrition)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des réalisations et discussions avec les bénéficiaires et les COGES à Yeryeni (commune de Gouré) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires et COGES (habbanaé, embouche, point d'eau, foyers améliorés, latrines scolaires, site maraicher, brigadiers phyto, sensibilisation nutrition)
Jeudi 12/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec la mairie de Gouré, les services techniques déconcentrés de l'Etat et les volontaires de la Croix Rouge Nigérienne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie de Gouré ▪ Direction départementale de l'environnement, ▪ Direction départementale du Génie Rural ▪ Direction départementale de l'agriculture ▪ Direction départementale de l'élevage ▪ Direction départementale de l'hydraulique et de l'assainissement ▪ Direction départementale de la santé ▪ Volontaires de la CRN
Vendredi 13/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec la mairie de Kellé ▪ Visite des réalisations et discussions avec les bénéficiaires et les COGES à Maloumdi (commune de Kellé) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires et COGES (habbanaé, embouche, BC, foyers améliorés, latrines scolaires, latrines case de santé, site maraicher, brigadiers phyto, sensibilisation nutrition, APV, bande pare feu)
Samedi 14/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des réalisations et discussions avec les bénéficiaires et les COGES à Boula Koura (commune de Kellé) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires et COGES (habbanaé, embouche, BC, foyers améliorés, latrines scolaires, surcreusement mare, site maraicher, brigadiers phyto, sensibilisation nutrition)
Dimanche 15/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des réalisations à Kourdohol ▪ Voyage Gouré-Zinder 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chef de village, visite site récupération des terres, surcreusement mare
Lundi 16/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débriefing avec l'équipe programme ▪ Voyage Zinder-Niamey 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe programme
Mardi 17/10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restitution à Niamey 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président national CRN, secrétaire exécutif CRN, représentants CRI, CRB

ANNEXE 3 –LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Nom et Prénom	Structure/Fonction	Localité	Contact
Susanna Cunningham	Représentante Pays CRI	Niamey	
Élu Boubacar Adji Gana	Président CR CRN	Zinder	96 99 01 85
Moustapha Ousmane	Secrétaire CE CRN	Zinder	96 20 18 85
Sani Nassirou	Préfet de Goure	Goure	
Ibrahim Ousseini	Secrétaire COGES BC	Gagabi	
Kalla Oumarou	Président COGES BC	Gagabi	
Ousseini Oumarou	Commissaire aux comptes BC	Gagabi	
Hassane Ibrahim	Président CGPE	Gagabi	
Sani Adamou	Secrétaire CGPE	Gagabi	
Ibrahim Housseini	Hygiéniste CGPE	Gagabi	
Bintou Mato	Hygiéniste CGPE	Gagabi	
Kaoule Kanta	Trésorière CGPE	Gagabi	
Ousseini Idi	Commissaire aux comptes habbanae	Gagabi	
Fadji elh Boureima	Bénéficiaires embouche	Gagabi	
Djambouto Ousseini	Bénéficiaire embouche	Gagabi	
Haoua Issaka	Bénéficiaire embouche	Gagabi	
Ibrahim Ousseini	Brigadier Phytosanitaire	Gagabi	
Allassane Malam Ado	Brigadier Phytosanitaire	Gagabi	
Binta Salé	Bénéficiaire habbanae embouche	N'Guel Djaoule	
Hadiza Zaki	Bénéficiaires habbanae embouche	N'Guel Djaoule	
Dawalé Kassim	Bénéficiaire embouche	N'Guel Djaoule	
Lale Hassane	Bénéficiaire embouche	N'Guel Djaoule	
Tatchima Doudou	Bénéficiaire habbanae embouche	N'Guel Djaoule	
Balkissa malam Daro	Bénéficiaire habbanae	N'Guel Djaoule	
Hadiza Hamadou	Bénéficiaire embouche	N'Guel Djaoule	
Ousmane elh Ali	Président CGPE	N'Guel Djaoule	
Malam Yacouba Hardo	Secrétaire CGPE	N'Guel Djaoule	
Djara Hardo	Trésorerie CGPE	N'Guel Djaoule	
Kassimou malam Gaga	Gérant BC	N'Guel Djaoule	
Kalilou Malam Gaga	Secrétaire BC	N'Guel Djaoule	
Salé malam Gaga	Président BC	N'Guel Djaoule	
Hadiza Zaki	Trésorière BC	N'Guel Djaoule	
Sali malam Gaga	Comité fixation des dunes	N'Guel Djaoule	
Zaki malam Gaga	Comité fixation des dunes	N'Guel Djaoule	
Salé malam Gaga	Comité fixation des dunes	N'Guel Djaoule	
Salé malam Gaga	Brigadier Phytosanitaire	N'Guel Djaoule	
Abdou Kanta	Brigadier Phytosanitaire	N'Guel Djaoule	
Haoua Ouseini	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	
Kangou Adam	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	
Ramata Yahaya	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	
Zaria Adamou	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Gambo wali	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Hassana Moussa	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	

Mangou Moussa	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Zeinabou Hamidou	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Malam Ousseini	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Fatima Adam	Bénéficiaire Foyer amélioré	Yeryeni	
Adama Ouseini	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	
Amina Salé	Bénéficiaire habbanae	Yeryeni	
Mariama Elhadji	Bénéficiaire embouche	Yeryeni	
Gaoudi Brah	Bénéficiaire embouche	Yeryeni	
Falmata Kanta	Bénéficiaire embouche	Yeryeni	
Soulemane Dala	Président CGPE	Yeryeni	
Hassane Moussa	Hygiéniste	Yeryeni	
Kangou Adam	Hygiéniste	Yeryeni	
Malam Issa Yahaya	Trésorier	Yeryeni	
Ousseini Assane	Président maraîchage	Yeryeni	
Malam Adamou	Trésorerie maraîchage	Yeryeni	
Ousseini elh Dala	Secrétaire maraîchage	Yeryeni	
Aoudou	Exploitant	Yeryeni	
Goni Maigari	Exploitant	Yeryeni	
Djambouto Abdou	Exploitant	Yeryeni	
Hassane Moussa	Exploitant	Yeryeni	
Gaoudi Brah	Exploitant	Yeryeni	
Djambouto elh Sala	Brigadier phytosanitaire	Yeryeni	
Sélé Ousseini	Brigadier phytosanitaire	Yeryeni	
Capitaine Hachimou Bouzou	DDE/DD/adjoint	Gouré	
Mamane Sani Samaila	Directeur Départemental GR	Gouré	
Laouali Salé	DDA	Gouré	
Moutari Gouro	DDE adjoint	Gouré	
Tassiou Galadima	DDH	Gouré	96 39 12 19
Allassane Mamane	1 ^{er} vice maire	Gouré	97 70 01 72
Dr Naalla Adamou	Hôpital de district	Gouré	
Oumarou Amou	Volontaire CRN (nutrition)	Gouré	
Idrissa Mahamadou	Volontaire CRN (fixation des dunes)	Gouré	
Hamidou Adam	Volontaire CRN (Cash for Works)	Gouré	
Boubacar Souleymane	Volontaire CRN (fixation des dunes)	Gouré	
Mahamadou Ibrahim	Volontaire CRN	Gouré	
Mamane Habou	Volontaire CRN (santé nutrition)	Gouré	
Mahamadou Laouali	Volontaire CRN	Gouré	
Hassane moussa	Volontaire CRN (secourisme)	Gouré	
Abdoussalam Moussa	Volontaire CRN (habbanaé)	Gouré	
Abdoulaye Abba	Volontaire CRN (gestion des catastrophes)	Gouré	
Amadou Malam Issa	Volontaire CRN	Gouré	
Hadi Ibrahim	Volontaire CRN	Gouré	
Amadou Tijani Mahamane	Volontaire CRN	Gouré	
Chaibou Malam Issa	Volontaire CRN (nutrition)	Gouré	
Kelzou Djibrillou	Volontaire CRN (secourime, fixation dunes)	Gouré	
Habibu malam Bélo	Volontaire CRN	Gouré	

Hadiza Moussa	Volontaire CRN (nutrition, secourisme)	Gouré	
Aichatou Soulé	Volontaire CRN (nutrition)	Gouré	
Aichatou Karfala	Volontaire CRN (foyers améliorés)	Gouré	
Chaibou Maman Bélo	Volontaire CRN	Gouré	
Oumarou Ibrahim	Volontaire CRN (habbanaé)	Gouré	
Tatounfa Ibrahim	Volontaire CRN (embouche)	Gouré	
Oumarou Hama	Volontaire CRN (surcreusement mares)	Gouré	
Amadou Hrouna	Volontaire CRN (secouriste)	Gouré	
Guirguidi kolo	Volontaire CRN (secouriste)	Gouré	
Ado Amadou	Volontaire CRN	Gouré	
Moussa elh Manouga	Volontaire CRN	Gouré	
Idrissa Adam	1 ^{er} vice maire	Kéllé	
Mahamadou hassane Gana	Agent Santé Communautaire	Maloumdi	
Kouloma Adam	Présidente habbanaé	Maloumdi	
Fatima Madinja	Secrétaire habbanaé	Maloumdi	
Brah Salé	Chargé de recouvrement habbanaé	Maloumdi	
Atta mélé	Commissaire aux comptes habbanaé	Maloumdi	
Adi Brah	Trésorière habbanaé	Maloumdi	
Hadiza Abdoualye	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Maina Abdoulaye	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Adji chibou	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Zeina Adam	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Aina Aboubacar	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Zeina Issaka	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Zara Mamane	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Hamsatou Maloumi	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Mariama Kassoum	Bénéficiaire habbanaé	Maloumdi	
Hadjara Abdoulaye	Bénéficiaire embouche	Maloumdi	
Fadjimata elh Mamadou	Bénéficiaire embouche	Maloumdi	
Hadjara Salé	Bénéficiaire embouche	Maloumdi	
Atcha Arna	Bénéficiaire embouche	Maloumdi	
Brah Hassane	Secrétaire BC	Maloumdi	
Fadjimatat Idrissa	Trésorière BC	Maloumdi	
Soulé Idi	Gérant BC	Maloumdi	
Brah Hassane	Para vétérinaire	Maloumdi	
Kouloum Adam	Bande pare feu	Maloumdi	
Salé Idi	Bande pare feu	Maloumdi	
Oumarou Hassane	Bande pare feu	Maloumdi	
Mamadou Moumine	Bande pare feu	Maloumdi	
Moussa malam Boukar	Bande pare feu	Maloumdi	
Idrissa Abdoulaye	Bande pare feu	Maloumdi	
Zakari Adam	Bande pare feu	Maloumdi	
Maimouna Abdoulaye	Maraichage	Maloumdi	
Mamadou abari	Maraichage	Maloumdi	
Ayouwa Salifou	Maraichage	Maloumdi	
Zakari yacouba	Comité Surcreusement mare	Boula Koura	

Maina Boukar	Comité Surcreusement mare	Boula Koura	
Mariama Abdoulaye	Présidente Habbanaé	Boula Koura	
Fatima Abdoulaye	Bénéficiaire habbanaé	Boula Koura	
Aissata Abdouramane	Commissaire aux comptes habbanaé	Boula Koura	
Haoua malam Moussa	Secrétaire habbanaé	Boula Koura	
Aissata kollam	Trésorière habbanaé	Boula Koura	
Hadjara Mamadou	Bénéficiaire habbanaé	Boula Koura	
Guéri Mamadou	Bénéficiaire habbanayé	Boula Koura	
Zeina Makada	Présidente embouche	Boula Koura	
Fadjimata Maidadji	Trésorière embouche	Boula Koura	
Fadjamata salifou	Commissaire aux comptes embouche	Boula Koura	
Zeinabou Oumara	Présidente COGES foyer amélioré	Boula Koura	
Haoua Hassa	Bénéficiaire formation foyer amélioré	Boula Koura	
Mandou Yacouba	Bénéficiaire formation foyer amélioré	Boula Koura	
Ousmane malam barka	Président CSR CRN	Gouré	
Kalla malam Abba	Secrétaire CSR CRN	Gouré	
Yaou malam Magid	LHPM projet	Zinder	
Mamane Moussa	Assistant LHPM	Zinder	
Salissou Majiri	Responsable WASH projet	Zinder	
Mamane Zakariaou	Chargé de programme renforcement des capacités	Zinder	
Issoufou garba	Chargé de suivi évaluation	Zinder	
Francis Innocent SALAKO	AT Planning Monitoring Evaluation and Reporting Delegate CRI/CRB	Zinder	96 33 94 53
Fidèle Nvengimana	Croix Rouge Irlandaise	Niamey	88 53 96 64
Bruno MALBROUCK	Croix Rouge de Belgique	Niamey	98 79 08 10
Bandiaré Ali	Président Croix Rouge Nigérienne	Niamey	94 59 29 30
Mamane Issa	Secrétaire exécutif CRN	Niamey	96 39 90 41

ANNEXE 4 – LISTE DES DOCUMENTS EXPLOITES

- Document du Projet (Formulaire unique pour le financement d'actions de transition, reconstruction et consolidation de la société)
- Ireland's Humanitarian Assistance Policy 2015
- Ireland's Policy for International Development, One World, One Future
- Plan De Développement Communal 2014-2018, Commune Rurale de Kellé
- Plan De Développement Communal Acclimate 2014-2018 Commune Urbaine de Gouré
- Stratégie régionale sur la nutrition 2010-2019, Document technique : Organisation Mondiale de la Santé bureau Régional de la Méditerranée Orientale, Cinquante-septième session Septembre 2010.
- Rapport d'identification des 15 nouveaux villages du programme Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré, région de Zinder, Niger), CRI/CRB, Novembre 2015.
- Rapport de la situation de référence dans les 15 villages d'intervention des communes de Gouré & Kellé, CRI/CRB, février 2016.
- Plan Stratégique 2017-2021, CRN, 15 Novembre 2016.

Bruxelles, le 5 juillet 2018

Evaluation externe du projet «Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé»

A. Processus

L'évaluation externe du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé », mis en œuvre par le consortium Croix-Rouge de Belgique (CRB) - Croix-Rouge Irlandaise (CRI) et financé par la DGD, s'est déroulé sur le terrain entre le 9 octobre et le 17 octobre 2017.

Un comité de pilotage constitué de deux collaborateurs de la CRB et une collaboratrice de la CRI s'est tenu à plusieurs reprises pour échanger sur la rédaction des termes de référence, les appels d'offres, la validation du rapport final du consultant et la mise en œuvre des différentes recommandations.

Les termes de référence ont été publiés sur les sites internet d'Acodex, de Coordination Sud et de ReliefWeb en juillet 2017. A la date limite des offres, le 1^{er} août 2017, 11 dossiers complets ont été réceptionnés, enregistrés et analysés. L'évaluation technique et financière des offres a été réalisée par chaque membre du comité de manière indépendante, en remplissant une grille d'évaluation. L'offre obtenant le plus de points a été sélectionnée. Il s'agit du bureau d'études français Gaïa Développement.

Gaïa a présenté son rapport provisoire le 27 octobre 2017 et son rapport final le 13 décembre 2017. Le processus et le travail délivré par les évaluateurs ont été appréciés par la Croix-Rouge de Belgique qui ne manquera pas de refaire appel à ce bureau d'étude.

B. Résumé des résultats

L'évaluation a été réalisée sur base des critères standards d'évaluation suivants : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impacts et durabilité.

Les conclusions du rapport montrent que le projet est pertinent au regard de contexte de mise en œuvre et au regard des attentes des bénéficiaires qui y adhèrent aisément et pleinement. Les activités réalisées ont été jugées pertinentes et les procédés techniques utilisés sont reconnus par l'Etat du Niger. Cependant, des efforts doivent être faits pour améliorer la gestion des activités dans le cadre communautaire afin de permettre une appropriation locale du projet et d'en améliorer les conditions de durabilité.

Le rapport d'évaluation conclue que le projet est en phase avec les politiques et priorités stratégiques en vigueur au Niger et celles de la Croix-Rouge Nigérienne. La logique d'intervention présentée par le cadre apparaît aussi cohérente.

En termes d'efficacité, les évaluateurs ont constaté une contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages les plus pauvres qui ont vu s'améliorer la disponibilité et l'accès aux céréales, aux produits maraîchers et au petit élevage. Cependant le niveau d'atteinte des cibles pour certaines activités comme le habbanaé est en dessous des prévisions (64,67%). Les évaluateurs ont observé également un fort engouement pour l'utilisation des foyers améliorés notamment métalliques, permettant un allègement de la corvée de bois et une diminution de la déforestation.

En termes d'efficience, le rapport note que la plupart des activités ont été mises en œuvre, que la planification a été réaliste et que l'analyse des risques a été correcte.

Au niveau de l'impact, les évaluateurs concluent que le projet a permis d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations de 15 villages de Gouré et de contribuer avec succès à la lutte contre la désertification. Des avancements au niveau de l'égalité du genre ont été observés également.

Enfin, en termes de durabilité, le rapport note que les changements obtenus restent encore assez fragiles. Les évaluateurs ont formulé dès lors plusieurs recommandations afin de consolider les acquis (cf. ci-dessous).

C. Analyse des principales recommandations

L'équipe d'évaluateurs a formulé une série de recommandations à destination de la CRB :

- ⇒ Prévoir chaque années des séances de formation des producteurs et de recyclage des brigadiers phytosanitaires sur les techniques de traitements alternatifs (fabrication des bio-pesticides à base des produits), pour faire face au problème des ennemis des cultures qui est récurrent dans la zone de Gouré

La Croix-Rouge de Belgique accepte cette recommandation. La formation sur les techniques de traitements alternatifs est actuellement un point d'attention dans les formations des brigadiers phytosanitaires dans le cadre du projet « Appui à la préparation, la prévention et à la gestion des risques liés aux catastrophes cycliques dans les six communes du département de Gouré, région de Zinder, Niger (2017-2019) ». La Croix-Rouge de Belgique s'appuiera sur l'expertise de Caritas dans ce domaine pour opérationnaliser cette recommandation.

- ⇒ Au niveau de la pérennisation des activités : trouver les mécanismes de poursuite les activités de fixation de dunes, bandes pare de feux et de récupération des terres dégradées pour protéger le capital productif fortement menacé, comme le financement d'un autre projet axé sur la protection des cuvettes fortement menacées d'ensablement

La Croix-Rouge de Belgique accepte cette recommandation. Dans le cadre du projet « Appui à la préparation, la prévention et à la gestion des risques liés aux catastrophes cycliques dans les six communes du département de Gouré, région de Zinder, Niger (2017-2019) », les communautés seront amenées à élaborer une cartographie des risques. Au cas où les communautés considèrent toujours l'ensablement comme un risque principal, de nouvelles activités de fixation des dunes pourrait être envisagées.

- ⇒ Au niveau de la pérennisation des activités: Renforcement les capacités des volontaires afin d'assurer le suivi et accompagnement des communautés

Cette recommandation est acceptée par la Croix-Rouge de Belgique qui, dans le cadre d'autres projets, accompagne la Croix-Rouge nigérienne en permanence dans le renforcement de ces compétences en termes de politique de volontaires. Ceci se traduit concrètement dans un plan de formation pour les volontaires.

- ⇒ Au niveau de la pérennisation des activités: Mettre en place une assistance technique de proximité pour susciter et orienter au quotidien les initiatives au sein du comité CRN de Gouré (location de la salle et des équipements pour générer des revenus, accompagnement des dynamiques locales pouvant améliorer sa visibilité, etc.)

La Croix-Rouge de la Belgique accepte cette recommandation et a par conséquent opté pour recruter un assistant technique, spécialisé dans la réduction des risques. Ce dernier est basé à Gouré dans le cadre de l'appui au projet « Appui à la préparation, la prévention et à la gestion des risques liés aux catastrophes cycliques dans les six communes du département de Gouré, région de Zinder, Niger (2017-2019) ». Son rôle est d'appuyer entre autres le comité sous régional CRN de Gouré pour que celui-ci puisse renforcer ses capacités en termes de réduction de risques et ainsi s'approprier pleinement le projet.

D. Conclusion

L'évaluation externe du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés des communes de Gouré et de Kellé » mise en œuvre par le bureau d'étude Gaïa Développement démontre que le projet a contribué d'une manière satisfaisante aux objectifs du projet, notamment d'améliorer les besoins les plus urgents de la population de 15 villages de Gouré et de Kellé en termes d'accès à l'alimentation et à la santé.

Ce projet a permis à la CRB et à la CRN d'initier un travail autour de la réduction des risques dans le département de Gouré (région de Zinder). Le projet « Appui à la préparation, la prévention et à la gestion des risques liés aux catastrophes cycliques dans les six communes du département de Gouré, région de Zinder, Niger (2017-2019) » a pu s'inspirer des connaissances des communautés et du contexte environnemental acquises lors de la mise en œuvre du projet évalué.

Sébastien Fosseur
Directeur du département international